



Rapport annuel de gestion

22-23





Ce rapport annuel de gestion a été réalisé par l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023
ISBN 978-2-550-95936-6 (imprimé)
ISBN 978-2-550-95933 5 (PDF)

Note : Dans ce rapport, le masculin doit être entendu comme une forme neutre d'expression et son emploi n'a d'autre but que celui d'alléger le texte.

Le 5 octobre 2023

Madame Pascale Déry
Ministre de l'Enseignement supérieur
Édifice Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Lettre à la ministre

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 28 de la *Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec* et au chapitre II de la *Loi sur l'administration publique*, j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel de gestion de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2023.

Ce rapport comprend les résultats qu'il a obtenus durant l'année 2022-2023 au regard de ses actions prioritaires, de sa Déclaration de services aux citoyens, de l'utilisation de ses ressources ainsi que de diverses autres exigences prévues par la Loi.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, mes salutations distinguées.

La directrice générale,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Liza Frulla', with a stylized flourish at the end.

L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.

Table des matières

05 Mot de la directrice générale

09 Déclaration attestant la fiabilité des données

10 Présentation de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

11 Conseil d'administration

22 L'organisation en bref

28 Faits saillants

40 Données sur les programmes, la clientèle étudiante et les stages

44 Prix et distinctions reçus en 2022-2023

48 Les résultats

49 Actions prioritaires 2022-2023

58 Déclaration de services aux citoyens

59 Les ressources utilisées

59 Utilisation des ressources humaines

60 Utilisation des ressources financières

61 Utilisation des ressources informationnelles

62 Annexes : autres exigences

64 Gestion et contrôle de l'effectif

64 Politique de financement des services publics

65 Divulcation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

66 Allègement réglementaire et administratif

66 Accès aux documents et protection des renseignements personnels

67 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration

68 Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel

70 Développement durable

72 Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil
d'administration de l'ITHQ

74 États financiers de l'exercice clos le 30 juin 2023

Mot de la directrice générale

Pour le monde entier, les derniers mois ont été marqués par la fin de l'urgence sanitaire. L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), à l'instar de l'industrie au sein de laquelle il joue un rôle clé, a su profiter des transformations induites par la pandémie pour réfléchir à ses pratiques, à son identité et à des façons de renforcer son statut de plus importante école hôtelière au pays.

Au cours de l'année 2022-2023, l'ITHQ a négocié et conclu ses toutes premières conventions collectives depuis la modification de sa loi constitutive. Grâce aux efforts déployés par les membres de ses comités de négociation, il a pu convenir de nouvelles conditions de travail adaptées à sa réalité et à ses enjeux particuliers, et ce, pour l'ensemble de son personnel représenté par trois associations syndicales distinctes. Ces ententes constituent des piliers sur lesquels l'ITHQ continuera de bâtir durant les prochaines années.

Dans cette même optique, l'ITHQ a procédé ces derniers mois à l'élaboration de sa planification stratégique 2023-2028. S'est alors amorcée une réflexion d'envergure entourant ses valeurs et ses principes directeurs. Ce fut là une occasion en or de convier l'ensemble du personnel et des membres du conseil d'administration à partager leur vision d'avenir de l'ITHQ, dans un monde qui vit présentement de grandes transformations. À l'issue de ces consultations, la consolidation de la culture hôtelière à l'ITHQ s'est imposée comme l'assise de ce nouveau plan qui guidera les actions de son personnel au cours des cinq prochaines années. Outre le fait qu'il est l'unique établissement au Canada à offrir des programmes dans les trois ordres d'enseignement – secondaire, collégial et universitaire –, l'ITHQ est la seule école spécialisée en tourisme, en hôtellerie et en restauration. Aussi la culture de l'accueil est-elle précisément ce qui la distingue de toutes les autres. À l'image de ce que propose notre industrie, l'expérience client, l'expérience employé et l'expérience étudiant constitueront donc le cœur des prochaines orientations stratégiques de l'ITHQ.

Dans la foulée, l'équipe des Affaires étudiantes a déjà amorcé un travail formidable en améliorant significativement son offre d'activités socioculturelles, de plus en plus variées et attrayantes. La communauté étudiante de l'ITHQ se voit offrir encore plus d'occasions de se réaliser et d'élargir son réseau de contacts. Cette année, l'ITHQ s'est par ailleurs doté d'une Politique en matière de santé mentale étudiante, afin de formaliser sa volonté d'assurer un milieu de vie et d'études sain, sécuritaire et bienveillant. Maintenir un environnement propice au bien-être et à la santé psychologique de sa communauté étudiante apparaît en effet essentiel à la persévérance et à la réussite éducative de ses individus.

L'appel du marché du travail, qui connaît présentement une importante pénurie de main-d'œuvre, est extrêmement fort. Ces derniers mois, l'ITHQ a donc poursuivi ses efforts en vue de favoriser son recrutement étudiant. Si l'obtention d'un diplôme constitue un excellent investissement pour l'avenir de nos jeunes, il s'avère également un gage de compétences solides pour une industrie qui réclame des professionnels qualifiés. Rappelons que les secteurs du tourisme,

de l'hôtellerie et de la restauration comptent parmi les plus importants piliers économiques du Québec. Dans cet écosystème, l'ITHQ joue un rôle central.

À l'ordre universitaire, un travail important a été réalisé afin de développer des passerelles DEC-Bac offrant un meilleur arrimage entre la formation collégiale et universitaire, et ainsi encourager les étudiants à poursuivre des études supérieures. Avec deux diplômes en poche, ils peuvent ainsi envisager des postes de haut niveau et une longue carrière dans notre industrie.

Avec l'objectif constant d'optimiser ses pratiques, l'ITHQ s'est par ailleurs doté d'un lieu d'expérimentation visant à développer et à promouvoir sa stratégie numérique. Le tout nouveau bureau du numérique, baptisé *espace +*, a été inauguré en avril dernier. Grâce à son équipe multidisciplinaire, *espace +* accompagnera désormais le personnel et la population étudiante dans le développement de leurs compétences numériques, il veillera à l'adéquation des outils disponibles et il offrira son soutien à des projets pédagogiques innovants.

En ce qui concerne le centre d'expertise de l'ITHQ, on peut qualifier d'impressionnante la croissance qu'il a connue cette année. En effet, pas moins de dix nouveaux employés se sont joints à l'équipe en place afin de consolider des mandats stratégiques avec différents ministères du gouvernement du Québec ou encore développer de nouveaux projets au bénéfice de joueurs importants de l'industrie.

Les deux unités de recherche de l'ITHQ poursuivent elles aussi leur développement et continuent de créer un savoir dont l'utilité pour l'industrie n'est plus à démontrer. Cette année, ExperiSens célébrait son cinquième anniversaire! Depuis sa création, ce centre de transfert de technologie a réalisé une quarantaine de projets auxquels ont œuvré 76 chercheurs et chercheuses, membres du personnel enseignant, du personnel de recherche ou de la communauté étudiante. Le GastronomiQc Lab a de son côté reçu une excellente nouvelle, soit le renouvellement pour les cinq prochaines années du soutien de son partenaire fondateur, la Société des casinos du Québec. Il a aussi eu l'occasion de se positionner sur la scène internationale en participant au Green Food Tech qui rassemble des acteurs clés des milieux scientifiques, industriels et institutionnels dans le but de contribuer au développement durable dans le secteur alimentaire.

En matière de succès, je me dois également de souligner l'exploit de la délégation 100 % ITHQ qui a représenté le Canada au plus grand concours culinaire du monde, le Bocuse d'or. Après avoir remporté la seconde place lors de la sélection des Amériques, l'équipe canadienne – formée de deux professeurs de cuisine et d'un diplômé de l'ITHQ – s'est hissée au onzième rang du classement mondial à la finale de Lyon, en janvier 2023. Sous le regard de la planète gastronomique tout entière, les concurrents de l'ITHQ ont ainsi obtenu la meilleure place que le Canada ait jamais connue!

En marge du Bocuse d'or, deux membres du personnel de l'ITHQ se sont aussi

démarqués en participant à la Coupe du Monde de la Pâtisserie. Ils ont en effet permis au Canada de remporter le Prix spécial écoresponsable, en plus de se classer au dixième rang de la compétition face à dix-neuf autres pays.

Il va sans dire que la participation à ces concours d'envergure représente une occasion unique de promouvoir le Québec en tant que destination gastronomique et touristique de calibre international. Et, au-delà de l'exercice de notoriété qu'il remporte haut la main, il s'agit pour l'ITHQ d'une occasion privilégiée de tisser des liens avec des établissements de renom, qui lui permettront d'ouvrir encore plus de portes à sa communauté étudiante en termes de développement professionnel.

En 2023-2024, l'ITHQ entend poursuivre sa mission avec le même souci d'excellence et, en toile de fond, la volonté d'entamer un nouveau chapitre de son histoire, au cœur duquel brilleront son personnel et sa communauté étudiante.

Le monde change. La plus grande école hôtelière au pays évolue avec lui.

A handwritten signature in blue ink, reading "Liza Frulla". The signature is fluid and cursive, with the first name "Liza" and the last name "Frulla" clearly distinguishable.

L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.



Montréal, le 5 octobre 2023

Déclaration attestant la fiabilité des données

Les résultats et les renseignements contenus dans le Rapport annuel de gestion 2022-2023 de l'ITHQ relèvent de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la fiabilité des données contenues dans le Rapport et de celle des contrôles afférents.

Je déclare que, à ma connaissance, l'information qui y est fournie est exacte et fiable, et qu'elle correspond à la situation telle qu'elle se présentait le 30 juin 2023.

La directrice générale,

A handwritten signature in blue ink, reading "Liza Frulla".

L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.



Présentation de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec



Conseil d'administration

au 15 juin 2023

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec est administré par un conseil d'administration composé de treize membres nommés par le gouvernement. Ces derniers sont issus de l'industrie touristique de même que du milieu de l'éducation et de celui des affaires.



- **Président du conseil d'administration depuis 2011 | 3^e mandat**
- Membre du conseil d'administration de 2006 à 2007 et de 2010 à 2011
- Présent aux 7 séances auxquelles il a été convié en 2022-2023
- Mandat en cours se terminant le 3 mai 2027

M. Paolo Di Pietrantonio, CPA, CA

Boucherville, Québec

Président | Horwath HTL

M. Paolo Di Pietrantonio œuvre dans différents établissements hôteliers depuis plus de 30 ans. Il a assuré la direction générale du Château Bromont pendant quatorze ans, ce qui lui a permis d'acquérir une solide expérience dans l'industrie touristique et d'être l'initiateur d'un centre de villégiature hôtelier coté quatre étoiles. En tant que directeur général des opérations au Bureau du fondateur du Cirque du Soleil, il en a été l'interlocuteur lors de plusieurs transactions et a travaillé à l'international, dans un milieu des plus innovateurs.

Associé senior chez Horwath HTL de 2012 à 2022, il a conseillé les propriétaires et les équipes de direction en matière de développement d'entreprises hôtelières au Québec, dans le cadre de divers mandats stratégiques. Il a de plus réalisé des mandats d'observation, de gestion et de renforcement financier. Depuis 2022, M. Di Pietrantonio occupe la fonction de président de Horwath HTL Canada.

M. Di Pietrantonio n'est présentement membre d'aucun autre conseil d'administration.



- **Vice-présidente du conseil d'administration depuis juin 2020**
 - **Membre du conseil d'administration depuis 2020 | 1^{er} mandat**
 - Présente à 6 des 7 séances auxquelles elle a été conviée en 2022-2023 (absence motivée)
 - Mandat en cours se terminant le 15 septembre 2023
-
- Membre du comité de gouvernance et d'éthique
 - Présente aux 3 réunions auxquelles elle a été conviée en 2022-2023

M^{me} Stéphanie Lepage

Montréal, Québec

Directrice marketing et de la stratégie de marque | WSP - Canada

Titulaire d'un baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie de l'ESG UQAM-ITHQ ainsi que d'un certificat de 2^e cycle en gestion du marketing de l'Université McGill, M^{me} Stéphanie Lepage est la première Canadienne à avoir obtenu l'accréditation professionnelle en matière de gestion aéroportuaire de l'Airports Council International. Cette gestionnaire accomplie possède plus de vingt années d'expérience dans le domaine des relations publiques, incluant une spécialisation dans le domaine aéroportuaire.

M^{me} Lepage a évolué au sein d'organisations de renom dans le domaine touristique : après avoir œuvré pendant cinq ans à titre de directrice des relations médias, de la publicité et des partenariats au sein de la société Aéroports de Montréal, elle s'est jointe à l'équipe du Palais des congrès de Montréal. En tant que directrice des communications et du marketing de cette importante organisation, elle a dirigé le repositionnement de sa marque et la refonte complète de son site Web, en plus de contribuer à l'évolution de son modèle d'affaires. En juillet 2022, M^{me} Lepage a été nommée directrice du marketing et de la stratégie de marque pour WSP au Canada.

Impliquée dans sa communauté, elle a de plus siégé à divers conseils d'administration et comités dans les domaines de la philanthropie, de l'art, du sport et de la culture.

M^{me} Lepage n'est présentement membre d'aucun autre conseil d'administration.



- **Membre du conseil d'administration depuis 2020 | 1^{er} mandat**
- Présente à 6 des 7 séances auxquelles elle a été conviée en 2022-2023 (absence motivée)
- Mandat en cours se terminant le 15 septembre 2023

M^{me} Colombe Bourque

Québec, Québec

Présidente | Colombe Bourque, développement stratégique

Avant de fonder sa société de développement stratégique en tourisme et en hôtellerie, M^{me} Colombe Bourque a été pendant neuf ans une figure de proue du développement touristique de Wendake. Ses mandats de direction générale ont été exercés à l'Hôtel-Musée Premières Nations, au Musée huron-wendat et à Tourisme Wendake. Elle a aussi veillé à l'organisation du Pow wow international de Wendake.

M^{me} Bourque cumule plus de 30 ans d'expérience en gestion hôtelière et en développement des marchés touristiques, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Outre la mise en marché des différents produits qu'elle a représentés avec brio au fil de toutes ces années, M^{me} Bourque a participé à l'ouverture d'hôtels ainsi qu'au développement de forfaits destinés à des clientèles d'affaires aussi bien que touristique.

Au cours de sa carrière, M^{me} Bourque a su tisser un impressionnant réseau de contacts sur les scènes régionale, nationale et internationale. Cela lui a permis de mettre de l'avant différentes stratégies commerciales au profit des destinations touristiques de premier choix que sont le Québec et le Canada.

En octobre 2020, elle a remporté le prix Industrie touristique de l'année dans le cadre des Fidélités décernés par la Chambre de commerce et d'industrie de Québec.

M^{me} Bourque n'est présentement membre d'aucun autre conseil d'administration.



• **Membre du conseil d'administration depuis 2021 | 1^{er} mandat**

- Présent aux 7 séances auxquelles il a été convié en 2022-2023
- Mandat en cours se terminant le 14 septembre 2024

-
- Membre du comité de gouvernance et d'éthique
 - Présent à 1 des 2 réunions auxquelles il a été convié en 2022-2023

M. Stéphane Forget

Montréal, Québec

Vice-président principal, Affaires publiques, coopération et responsabilité d'entreprise | Sollio Groupe Coopératif

Les fonctions de vice-président principal, Affaires publiques, coopération et responsabilité d'entreprise pour Sollio Groupe Coopératif de M. Stéphane Forget font suite à celles de président-directeur général de la Fédération des chambres de commerce du Québec. Il jouit ainsi d'une vaste expérience en matière d'affaires gouvernementales et publiques de même qu'en gestion auprès de divers paliers gouvernementaux, d'organismes publics et du milieu associatif, auquel s'ajoute désormais un grand groupe coopératif en agroalimentaire.

M. Forget est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG UQAM), d'un certificat en droit de l'Université de Montréal et d'une certification universitaire en gouvernance de société (ASC) de l'Université Laval.

Il est également membre de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).

Autres conseils d'administration dont M. Forget fait partie:

- Coopératives et mutuelles Canada (CMC), depuis 2020
- Réseau des femmes d'affaires du Québec (RFAQ), depuis 2020
- Éco Entreprises Québec (ÉEQ), depuis 2021
- Conseil Patronal de l'Environnement du Québec (CPEQ), depuis 2021



Crédit photo: Julien Faugère

• **Membre du conseil d'administration et directrice générale depuis 2015 | 2^e mandat**

- Membre du conseil d'administration de 2011 à 2015
- Présente à 6 des 7 séances auxquelles elle a été conviée en 2022-2023 (absence motivée)
- Mandat en cours se terminant le 2 août 2025

L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.

Sutton, Québec

Directrice générale | Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Diplômée en pédagogie de l'Université de Montréal, M^{me} Liza Frulla est une véritable pionnière. Elle a ouvert la voie aux autres femmes en étant la première Canadienne à assumer des fonctions de direction en marketing au sein du secteur brassicole et dans la plus grande station radio francophone du pays. Par la suite, elle est devenue la première femme nommée successivement ministre de la Culture et des Communications du Québec puis ministre en titre du Patrimoine à Ottawa. On lui doit, entre autres, la première politique culturelle du Québec, la création du Conseil des arts et des lettres du Québec et celle de la Société de développement des industries culturelles. Par son action internationale, M^{me} Frulla a également permis au Canada d'être le premier pays à signer la Convention sur la diversité des expressions culturelles à l'UNESCO.

Analyste politique, commentatrice, animatrice, chroniqueuse média à Radio-Canada, RDI, CBC, ARTV et au 98,5 FM, Liza Frulla a été de tous les débats qui animent notre société. Depuis août 2015, elle est directrice générale de l'ITHQ où elle a réalisé de grands projets, tout en étant activement engagée dans le secteur du tourisme, au Québec comme au Canada.

Au cours de sa carrière, M^{me} Frulla a reçu de nombreuses distinctions; en plus d'avoir obtenu le grade d'Officier de l'Ordre de la Pléiade, elle a été nommée Membre du Conseil privé (C.P.), Compagne de l'Ordre des Arts et des Lettres du Québec, Officière de l'Ordre national du Québec (O.Q.) et Membre de l'Ordre du Canada (C.M.). En 2019, elle a en outre reçu le prix René-Chaloult décerné par le Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec.

Autres conseils d'administration dont M^{me} Frulla fait partie:

- Chambre de commerce italienne du Canada, depuis 2016
- Conseil de l'Ordre national du Québec, depuis 2016
- Destination Canada, depuis août 2021



Crédit photo : Monic Richard

- **Membre du conseil d'administration depuis 2022 | 1^{er} mandat**
- Présente à 2 des 7 séances auxquelles elle a été conviée en 2022-2023 (absences motivées)
- Mandat en cours se terminant le 7 juin 2025

M^{me} Manuela Goya

Montréal, Québec

Vice-présidente, Développement de la destination et affaires publiques | Tourisme Montréal

Vice-présidente au développement de la destination et aux affaires publiques de Tourisme Montréal depuis 2019, M^{me} Manuela Goya possède une solide feuille de route en communications, en développement des affaires et en gestion de dossiers d'envergure en lien avec l'ensemble des paliers gouvernementaux du pays.

Avant ses fonctions à Tourisme Montréal, M^{me} Goya a occupé le poste de secrétaire générale du Comité de pilotage Montréal où elle était responsable de la mobilisation entourant le développement culturel de la métropole et la coordination de plusieurs de ses projets structurants. Auparavant, elle avait également agi à titre de conseillère principale au ministère des Finances ainsi qu'aux dossiers de la région de Montréal. Le ministère du Développement économique, la Société Radio-Canada et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain ont également bénéficié de son expertise.

M^{me} Goya est titulaire d'une maîtrise en administration et d'un baccalauréat en sciences des communications (profil Relations publiques) de l'Université de Montréal.

Autre conseil d'administration dont M^{me} Goya fait partie:

- Partenariat du Quartier des spectacles, depuis 2021



- **Membre du conseil d'administration depuis 2018 | 2^e mandat**
 - Présent à 6 des 7 séances auxquelles il a été convié en 2022-2023 (absence motivée)
 - Mandat en cours se terminant le 14 août 2024
-
- Président du comité de gouvernance et d'éthique
 - Présent aux 3 réunions auxquelles il a été convié en 2022-2023

M. Marcel Groleau

Thetford Mines, Québec

Administrateur d'organisations agricoles et alimentaires

M. Marcel Groleau a assuré la présidence des Producteurs de lait du Québec de 2004 à 2011, avant de devenir président général de L'Union des producteurs agricoles (UPA), fonction qu'il a occupée jusqu'en décembre 2021.

L'engagement de M. Groleau au sein du secteur agricole a largement débordé le cadre de la présidence de l'UPA et s'est poursuivi à travers plusieurs de ses mandats, notamment ceux de président d'UPA Développement international, de vice-président d'AgriCord (une organisation regroupant douze agences soutenant l'essor de regroupements agricoles dans les pays moins développés) et de président de la Coalition pour l'exception agricole et alimentaire. En outre, M. Groleau a participé à de nombreuses missions à l'étranger dans le cadre du suivi de négociations d'ententes commerciales bilatérales et multilatérales ou de rencontres internationales d'organisations agricoles. Soulignons qu'il a également participé au comité consultatif sur la renégociation de l'ALENA.

M. Groleau n'est présentement membre d'aucun autre conseil d'administration.



- **Membre du conseil d'administration depuis 2022 | 1^{er} mandat**
- Présente à 3 des 7 séances auxquelles elle a été conviée en 2022-2023 (absences motivées)
- Mandat en cours se terminant le 7 juin 2025

M^{me} Helena Loureiro

Repentigny, Québec

Chef propriétaire | Restaurants Helena, Portus 360 et Helena-Québec

M^{me} Helena Loureiro est la chef propriétaire des restaurants Portus 360, Helena et Helena-Québec. Québécoise d'adoption depuis plus de 25 ans, elle réchauffe le cœur de la population montréalaise et de celle de la capitale nationale en partageant avec elles la culture culinaire de son Portugal natal. Sa cuisine moderne et créative, directement inspirée de ses voyages et des recettes familiales de sa grand-mère, lui a permis d'acquérir une réputation de grande chef à Montréal et à Québec.

Soucieuse de perfectionner son art, la chef Loureiro a parfait ses études à l'ITHQ au début des années 90. Quelques années plus tard, son rêve de posséder son propre restaurant s'est réalisé lorsqu'elle a inauguré le Portus Calle à Montréal, en plein cœur du quartier portugais. Un second restaurant a suivi en 2012 sur la rue McGill, le Helena, puis le Portus Calle est devenu, en 2016, le Portus 360 avec un nouvel emplacement au centre-ville, offrant une vue panoramique à ses clients du haut de son 29^e étage. Enfin, la chef Loureiro a continué son développement avec l'ouverture, en 2021, du premier restaurant portugais haut de gamme dans la capitale nationale : le Helena-Québec.

Autre conseil d'administration dont M^{me} Loureiro fait partie :

- La Table Ronde, depuis 2021



- **Membre du conseil d'administration depuis 2020 | 1^{er} mandat**
- Présent à 5 des 7 séances auxquelles il a été convié en 2022-2023 (absences motivées)
- Mandat en cours se terminant le 15 septembre 2023

M. Jacques Nantel

Saint-Placide, Québec

Professeur émérite de marketing | HEC Montréal

Chroniqueur média, conférencier et consultant en pratique privée

Titulaire d'un doctorat en administration, M. Jacques Nantel s'est vu décerner, en 2016, le prestigieux titre de professeur émérite de HEC Montréal après y avoir enseigné pendant plus de 35 ans. Il y a également occupé les fonctions de directeur du Département de marketing et des programmes d'études ainsi que de titulaire de la Chaire de commerce Omer DeSerres avant de fonder et de diriger, de 2002 à 2007, la Chaire de commerce électronique RBC Groupe financier.

Chroniqueur dans les médias, conférencier et consultant en pratique privée, M. Nantel est l'auteur de plus de 200 articles dont certains sont parus dans des publications aussi renommées que le *Journal of Retailing*, le *Journal of Business Ethics* et *Le Monde diplomatique*. Son expertise dans le domaine du marketing, jumelée à ses qualités d'enseignant, lui ont valu de recevoir le Grand Prix de pédagogie en 1994 puis d'être nommé, par le gouvernement du Québec, Membre distingué de l'Ordre de l'excellence en éducation du Québec en 2018. En 2020, il a été reçu membre de l'Ordre du Canada.

Autres conseils d'administration dont M. Nantel fait partie :

- Adviso Conseil, depuis 2005
- Les meubles de la Rive Sud, depuis 2012
- La Vie en Rose, depuis 2016
- Marketing Léger, depuis 2016
- Corporation Médicart, depuis 2017
- Aliments Ouimet-Cordon Bleu, depuis 2019



Crédit photo : Charles Bilodeau

- **Membre du conseil d'administration depuis 2019** | 2^e mandat
 - Présente à 5 des 7 séances auxquelles elle a été conviée en 2022-2023 (absences motivées)
 - Mandat en cours se terminant le 7 juin 2025
-
- Membre du comité d'audit et de vérification
 - Présente aux 6 réunions auxquelles elle a été conviée en 2022-2023

M^{me} Claudine Roy, C.M., C.Q.

Gaspé, Québec

Administratrice de sociétés

Propriétaire | Auberge sous les arbres

M^{me} Claudine Roy est propriétaire de l'Auberge sous les arbres depuis 2014 et compte plus de 35 ans d'expérience en restauration. Elle a amorcé sa carrière dans ce domaine en ouvrant en 1986 le premier bistro en Gaspésie, le Brise Bise, qu'elle a transféré en 2015 à un jeune Gaspésien. Elle est également la fondatrice et présidente des Traversées de la Gaspésie depuis 2003, un événement connu aussi bien au Québec que partout dans le monde.

Titulaire d'un baccalauréat en activité physique de l'Université d'Ottawa et d'un certificat en sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Rimouski, M^{me} Roy est également reçue Administrateur de sociétés certifié (ASC) du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval.

Chevalière de l'Ordre national du Québec (C.Q.), elle siège de plus au comité de nomination de ses membres depuis 2016 et est membre de l'Ordre du Canada (C.M.) depuis 2018.

Autres conseils d'administration dont M^{me} Roy fait partie :

- Association Restauration Québec, depuis 2012
- Investissement Québec, depuis 2015
- Conseil de l'Ordre national du Québec, depuis 2016
- Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ), depuis 2019
- Groupe Sportscene, depuis 2019



- **Membre du conseil d'administration depuis 2020** | 1^{er} mandat
- Présent à 6 des 7 séances auxquelles il a été convié en 2022-2023 (absence motivée)
- Mandat en cours se terminant le 15 septembre 2023

M. Jasmin Tanguay

Montréal, Québec

**Directeur principal des études universitaires et de la recherche |
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec**

Titulaire d'une maîtrise en philosophie de l'Université de Sherbrooke ainsi que d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion de HEC Montréal, M. Jasmin Tanguay a choisi d'explorer de nouvelles avenues à l'ITHQ après y avoir enseigné pendant dix ans. D'abord registraire, il s'est par la suite vu confier la responsabilité des programmes collégiaux en 2008, qu'il a cumulée avec celle des programmes universitaires de 2013 à 2016, avant d'être nommé directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche. Depuis 2018, il occupe les fonctions de directeur principal des études universitaires et de la recherche.

M. Tanguay n'est présentement membre d'aucun autre conseil d'administration.



- **Membre du conseil d'administration depuis 2022** | 1^{er} mandat
- Présent à 6 des 7 séances auxquelles il a été convié en 2022-2023 (absence motivée)
- Mandat en cours se terminant le 7 juin 2025

M. Robert Trudeau

Montréal, Québec

Premier directeur, Ventes aux entreprises, réseau mondial et marché Québec | Air Canada

Occupant les fonctions de premier directeur, Ventes aux entreprises, réseau mondial et marché Québec à Air Canada, M. Robert Trudeau est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (MBA). Il cumule en outre une expérience de plus de 25 ans dans l'industrie aérienne et s'est fait remarquer pour son importante implication au sein de différentes instances touristiques et de conseils d'administration.

La passion de M. Trudeau pour son domaine professionnel fait de lui un visionnaire et un partenaire stratégique d'importance dans l'industrie. Ses relations d'affaires et les alliances qu'il sait créer entre les différents intervenants du milieu lui permettent également de faire émerger des idées innovantes.

M. Trudeau n'est présentement membre d'aucun autre conseil d'administration.



- **Membre du conseil d'administration depuis 2020** | 1^{er} mandat
- Présent à 5 des 7 séances auxquelles il a été convié en 2022-2023 (absences motivées)
- Mandat en cours se terminant le 15 septembre 2023

M. Pasquale Vari

Saint-Bruno, Québec

Professeur de cuisine | Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Né dans la région de Calabre, en Italie, M. Pasquale Vari occupe, depuis 1995, un poste de chef enseignant à l'ITHQ. Il est diplômé en cuisine italienne de l'École d'hôtellerie de Vibo Valentia, en 1984, et complète par la suite deux programmes de formation à l'ITHQ, soit Cuisine professionnelle en 1986 et Cuisine évolutive pour hôtels et restaurants en 1987.

Parmi les faits saillants de sa carrière, M. Vari remporte, en 1991, la médaille d'or lors du concours des Prix d'excellence Relais & Châteaux (Canada) et devient, en 2003, chef expert pour le Québec lors de l'analyse des professions de cuisinier et de cuisinière pour le Sceau Rouge Canada. Coauteur du livre *Parmigiano Reggiano* (Éditions de l'Homme, 2006), il est également l'un des trois professeurs désignés pour cuisiner et donner un atelier culinaire au duc et à la duchesse de Cambridge, lors de la visite du couple royal à l'ITHQ en 2011. Le chef Vari a de plus remporté, en mai 2012, le prix Renaud-Cyr dans la catégorie Chef formateur et a été couronné par ses pairs Chef cuisinier national en 2013. Mentionnons enfin que M. Vari s'est fait largement connaître par le public grâce à son rôle de consultant et de juge dans la populaire émission *Les Chefs*, sur les ondes de Radio-Canada.

M. Vari n'est présentement membre d'aucun autre conseil d'administration.





Comité d'audit et de vérification

Le Comité d'audit et de vérification – dont le rôle principal consiste à assister le conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités quant à la surveillance du processus d'information financière – est composé d'un membre du conseil d'administration et de deux membres externes. Il est présidé par M. Daniel Hinse, vice-président, Placements privés et investissements d'impact, Divertissement, biens de consommation et Investissements hors Québec, du Fonds de solidarité FTQ. Au 30 juin 2023, les autres membres du comité étaient M^{mes} Claudine Roy, membre du conseil d'administration, et Sylvie Chagnon, directrice générale du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Comité de gouvernance et d'éthique

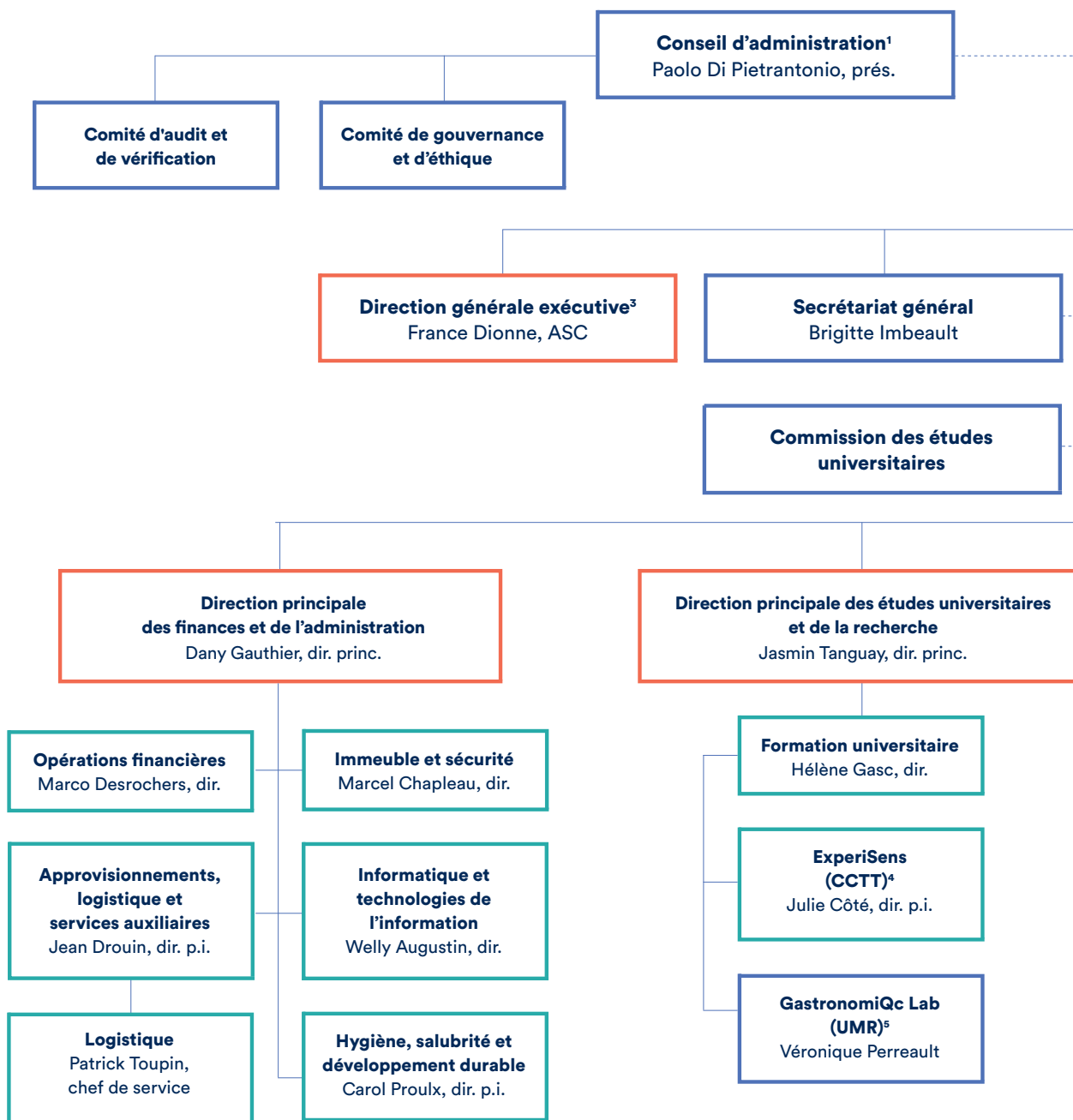
Le Comité de gouvernance et d'éthique – dont le rôle principal est de recommander au conseil d'administration des principes, des règles et des pratiques qui favorisent une gestion répondant à des critères rigoureux de transparence, d'équité et de responsabilité – est présidé par M. Marcel Groleau et comprend deux autres membres du conseil d'administration, soit M^{me} Stéphanie Lepage et M. Stéphane Forget.

Note : De l'information concernant la gouvernance du conseil d'administration peut être consultée dans le site Web de l'ITHQ, à l'adresse suivante : ithq.qc.ca/gouvernance.



L'organisation en bref

Organigramme

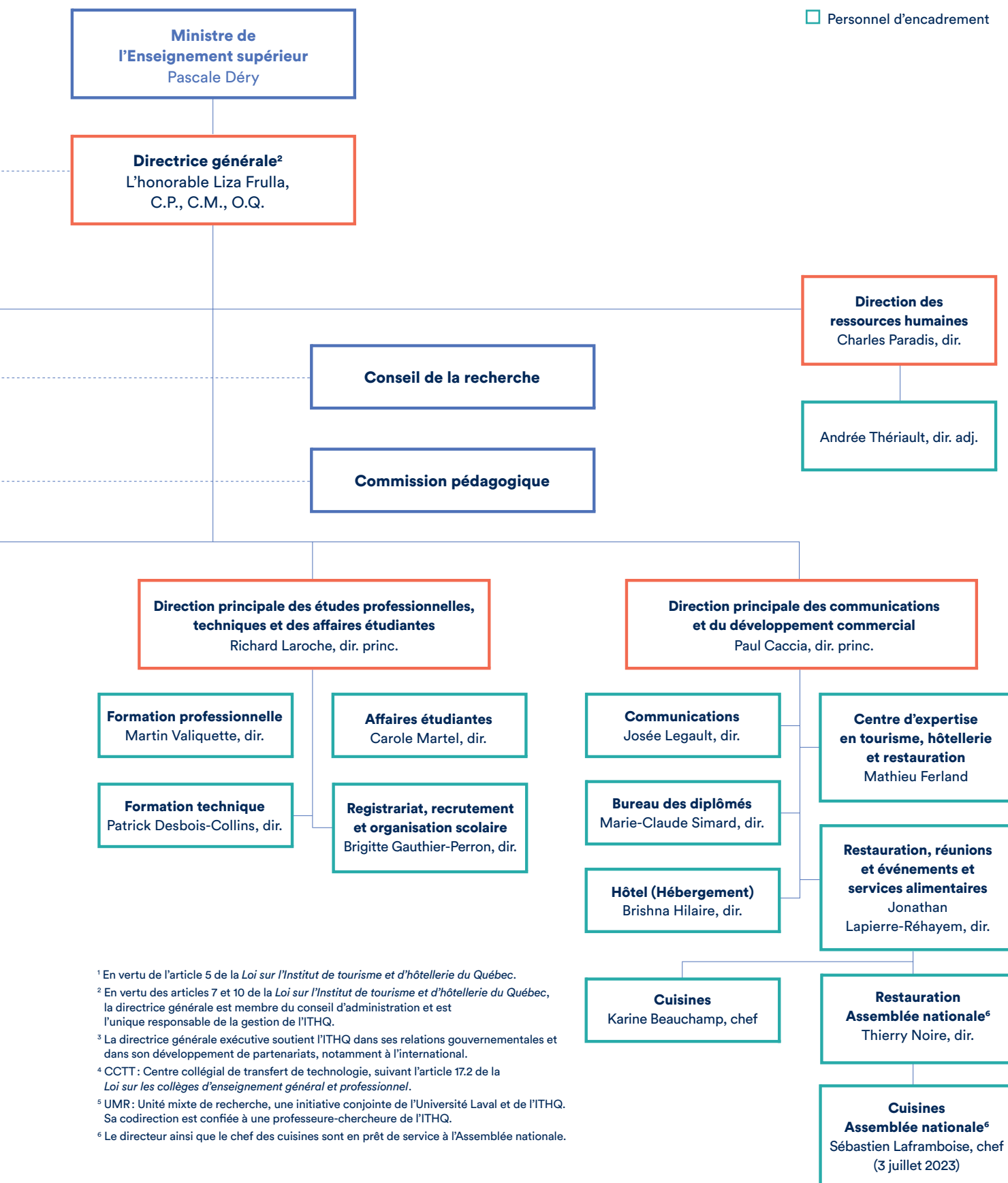


L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.
Directrice générale
30 juin 2023

Légende :

□ Membres du comité exécutif

□ Personnel d'encadrement



¹ En vertu de l'article 5 de la *Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec*.

² En vertu des articles 7 et 10 de la *Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec*, la directrice générale est membre du conseil d'administration et est l'unique responsable de la gestion de l'ITHQ.

³ La directrice générale exécutive soutient l'ITHQ dans ses relations gouvernementales et dans son développement de partenariats, notamment à l'international.

⁴ CCTT : Centre collégial de transfert de technologie, suivant l'article 17.2 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

⁵ UMR : Unité mixte de recherche, une initiative conjointe de l'Université Laval et de l'ITHQ. Sa codirection est confiée à une professeure-chercheuse de l'ITHQ.

⁶ Le directeur ainsi que le chef des cuisines sont en prêt de service à l'Assemblée nationale.

Contexte particulier et caractéristiques de l'ITHQ

Fondé en 1968 à la demande de l'industrie et relevant de la ministre de l'Enseignement supérieur, l'ITHQ accomplit sa mission éducative et exploite son volet commercial tout en étant soumis aux orientations et à la réglementation gouvernementales auxquelles sont assujettis les ministères et les organismes publics. Il est administré par un conseil d'administration dont tous les membres sont nommés par le gouvernement du Québec et au sein duquel sa directrice générale détient un siège. Depuis septembre 2018, les membres de son personnel sont des employés de l'ITHQ et ne sont plus nommés en vertu de la *Loi sur la fonction publique*.

L'ITHQ est le seul établissement d'enseignement québécois à offrir à la fois des programmes d'études secondaires, collégiales et universitaires reliés à ses champs de compétences ainsi que des activités de formation continue. En 2018, il a obtenu l'autorisation de délivrer de façon autonome des diplômes universitaires. Après plusieurs années de démarches, l'ITHQ offre désormais deux baccalauréats : le tout premier baccalauréat appliqué au Québec en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie ainsi que le baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie, offert en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM) depuis plus de 30 ans. L'ITHQ et l'UQAM ont d'ailleurs décidé de renforcer leur partenariat et d'offrir à nouveau ce dernier programme qui mène à un diplôme conjoint depuis cette année. Enfin, l'ITHQ a également développé une offre de programmes courts spécialisés en gestion de l'accueil s'adressant à une clientèle en emploi.

La qualité des formations offertes par l'ITHQ est assurée par la mise en œuvre de politiques qui réglementent l'évaluation continue de ses programmes d'études. À l'enseignement professionnel et technique, l'ITHQ s'appuie sur sa Politique institutionnelle de gestion des programmes. Pour ce qui est de l'ordre universitaire, la Politique d'évaluation périodique des programmes universitaires encadre le processus d'évaluation continue des programmes. L'ITHQ est également assujéti aux évaluations menées par des organismes externes et propres à chacun de ses ordres d'enseignement.

Afin d'exercer pleinement son rôle de grande école hôtelière, l'ITHQ s'est également engagé à être présent sur les scènes locale, nationale et internationale, et a, dans ce but, conclu des alliances avec des établissements d'enseignement et de recherche, des associations sectorielles et des entreprises de haut niveau. Ajoutons que l'ITHQ a signé une entente de partenariat avec l'association internationale Relais & Châteaux et qu'il représente le Canada au sein du réseau international Hotel Schools of Distinction, dont il assume d'ailleurs le secrétariat général à l'*Executive Board*. Son adhésion à ce réseau a été renouvelée en mai 2023, à la suite d'un audit réalisé *in situ*.

L'ITHQ souhaite affirmer davantage encore son rôle moteur dans le développement des divers secteurs de l'industrie de l'accueil au Québec. Pour ce faire, il aspire à devenir une référence au Canada pour ses activités de recherche qu'il entend voir rayonner à l'échelle internationale. Ces dernières couvrent un large spectre, allant de la recherche appliquée à la réalisation de mandats de consultation et d'accompagnement d'entreprise. Grâce à la participation de nombreux professeurs et experts, la recherche à l'ITHQ est essentiellement assurée par le GastronomiQc Lab, une initiative conjointe avec l'Université Laval, et ExperiSens, un centre collégial de transfert de technologie. Elle s'articule autour de deux thèmes, soit la gastronomie québécoise ainsi que l'expérience client et employé multisensorielle. Les activités de développement exercées à l'ITHQ relèvent pour leur part du Centre d'expertise et d'ExperiSens.

Sur le plan de ses installations, l'ITHQ est propriétaire de l'immeuble qui l'abrite et dont il doit assumer l'entretien et la gestion des 14 étages (21 000 m²). En plus de ses espaces dédiés à l'enseignement et à la recherche, il dispose d'un hôtel commercial et d'application pédagogique de 42 chambres, de 2 restaurants ainsi que de plusieurs salles de réunions et de banquets. L'ensemble de ces installations lui confère un statut unique au sein de l'administration publique et du réseau de l'enseignement.

Enfin, en matière de finances, les crédits de l'ITHQ – un organisme autre que budgétaire – proviennent d'une subvention d'équilibre du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. L'ITHQ génère de plus des revenus autonomes représentant environ 19 % de son budget global, grâce à son volet commercial d'hébergement et de restauration ainsi qu'à ses initiatives en matière de recherche et de formation pour les entreprises et le grand public. Il peut également compter sur le soutien de la Fondation de l'ITHQ pour l'octroi de bourses à ses étudiants ainsi que la réalisation de certains projets.



Mission

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec a pour mission de fournir des activités de formation de haut calibre en tourisme, en hôtellerie et en restauration, ainsi que de faire de la recherche, d'apporter de l'aide technique, de produire de l'information et de fournir des services dans ce domaine. Ses activités de formation comprennent du perfectionnement à l'intention de l'industrie.



L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, une école hôtelière de calibre international, unique au Canada

Vision

Reconnu comme un pôle d'excellence en matière d'enseignement spécialisé dans le domaine du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, l'ITHQ mise avec audace sur une approche pédagogique distinctive et avant-gardiste, des activités de recherche appliquée ainsi qu'une collaboration soutenue avec l'industrie. Fort de son expertise et de son statut, l'ITHQ assure la formation d'une relève de haut niveau, notamment celle des futurs gestionnaires et chefs de file de l'industrie de l'accueil.

Chiffres clés de l'année 2022-2023

CHIFFRE CLÉ	DESCRIPTION
343	Membres du personnel ¹ (au 31 mars 2023)
49 271 746 \$	Dépenses de l'ITHQ
110	Professeurs aux trois ordres de l'enseignement régulier et à la formation continue (au 31 mars 2023)
1 745	Demandes d'admission pour les programmes des trois ordres de l'enseignement régulier et de la formation continue
777	Nouveaux inscrits aux programmes des trois ordres de l'enseignement régulier et de la formation continue
37	Projets de recherche (complétés ou en cours) au GastronomiQc Lab et à ExperiSens
15 283	Participants (d'entreprises ou du grand public) aux formations et aux ateliers de perfectionnement offerts par le Centre d'expertise en tourisme, hôtellerie et restauration
24 448	Repas servis dans les restaurants de l'ITHQ

¹ Nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires.



Faits
sillants



Un enseignement à la fine pointe



15

premiers diplômés
au **Baccalauréat appliqué
en gestion de l'accueil
et de l'hôtellerie**,
1^{er} bac autonome de l'ITHQ



8

nouvelles
passerelles
DEC-Bac

18

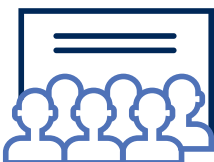
étudiants
ayant participé à des
**projets de recherche
d'ExperiSens**



Participation de

9

étudiants et diplômés
à la **Semaine de découverte
du métier de majordome**
avec Clarence McLeod,
membre de la prestigieuse
Guild of Professional English
Butlers, de Londres



Mise en place
d'une **Politique
sur la liberté
académique**

Création et
implantation
d'un **bureau du
numérique *espace +***,
offrant des services
audiovisuels et
d'aide aux nouvelles
technologies
numériques à
l'ensemble de la
communauté ithquoise



La recherche en plein essor



ExperiSens et
GastronomiQc Lab :

20

projets de
recherche complétés
(et 17 projets en cours)

Nombreuses
collaborations
avec
11 autres CCTT*



* Centres collégiaux
de transfert
de technologie

Tenue du
Rendez-vous
international du

**GastronomiQc
Lab**

au congrès
Green Food
Tech 2023



Renouvellement du
financement de la
Société des casinos
du Québec comme
partenaire fondateur
du GastronomiQc Lab :

1 M\$

sur 5 ans

L'ITHQ remporte les honneurs



Bocuse d'Or 2023:

11^e

place pour
l'équipe Canada
100 % de l'ITHQ

Coupe du Monde de
la Pâtisserie 2023:
Prix spécial éco-responsable
pour l'équipe représentant
le Canada, composée
notamment d'un professeur
et d'un membre du personnel
professionnel de l'ITHQ



10^e

anniversaire
des Jeux du tourisme:
accueil, par l'ITHQ,
de 42 étudiants provenant de
5 établissements collégiaux

L'ITHQ rayonne dans les médias

+ de 80
entrevues médias
réalisées par

30
représentants
de l'ITHQ



Augmentation de
près de

50 %

du nombre de
communiqués de presse
diffusés aux médias

Formation à la prise de
parole médiatique
de près de

20
intervenants clés

228

publications
sur les **6 plateformes**
sociales de l'ITHQ
et plus de

550

stories
sur Instagram



mordu

Partenariat avec Mordu
(Radio-Canada):

- Développement de **100 recettes ITHQ**
- Production de **42 vidéos de techniques culinaires**
- Tournage de **2 webséries**: *Le Québec dans le garde-manger* et *Histoires à croquer*
- **Près de 300 mentions de l'ITHQ** sur les pages Facebook et Instagram de Mordu

L'ITHQ prend soin des siens

Mise en œuvre de

23

projets de réussite
scolaire par
les professeurs



Adoption d'une **Politique**
en matière de santé
mentale étudiante

Jamais loin de ses diplômés



16 000

**étudiants
diplômés**
depuis la création
de l'ITHQ,
en 1968

49

candidats
inscrits à **Passion
Entrepreneur**,
un service
d'accompagnement
personnalisé offert
aux diplômés
ayant la fibre
entrepreneuriale

21

partenaires
offrant des
tarifs privilégiés
aux membres de
la communauté
ithquoise



2 154

offres d'emploi
colligées par le
Bureau des diplômés

107

entreprises inscrites au
**Répertoire d'entreprises
des diplômés**

Développement national et international



Adhésion à divers
organismes dédiés aux
ressources humaines
en tourisme, hôtellerie
et restauration, dont
RH Tourisme Canada

Dépôt d'un rapport en
partenariat avec **l'ITAQ***,
dans le cadre d'une
consultation publique sur
le développement des
savoirs dans **la filière
des boissons alcooliques
au Québec**



* Institut de technologie
agroalimentaire du Québec



Réalisation d'une
mission au Brésil
afin de partager
des connaissances en
sciences culinaires et
accroître la mobilité
étudiante et enseignante

L'expertise de l'ITHQ : toujours aussi en demande !



Service-conseil
ou développement
de formations
sur mesure par le
Centre d'expertise
auprès de

30

organisations

322

ateliers SAQ
par ITHQ
offerts à 7276
participants,
incluant le nouveau
cours *Tendances
à découvrir*



Poursuite de
l'entente avec
le ministère
Santé et des
Services sociaux
afin d'améliorer
l'offre alimentaire
dans les CHSLD
du Québec

1939

formations
du MAPAQ
offertes en
hygiène et
salubrité



Accompagnement
de 9 experts en
approvisionnement
local de **plusieurs
organismes publics**
dans le cadre
de la **SNAAQ***,
contribuant ainsi
à l'atteinte de
l'objectif de

85 %

* Stratégie nationale
d'achat d'aliments
québécois du MAPAQ



Implantation d'une
vitrine technologique
au Restaurant de l'ITHQ
et développement
d'un **service
d'accompagnement
en transformation
numérique en
restauration**, en
collaboration avec le
ministère de l'Économie,
de l'Innovation et de
l'Énergie

34

ateliers
culinaires
offerts à
**39 jeunes
adultes atteints
du spectre de
l'autisme**, en
partenariat
avec le
Secrétariat à
la jeunesse
et Autisme
sans limites

**Adaptation
de la formation
100 % accueillant**
pour la Société
des casinos du
Québec et Tourisme
autochtone



Collaboration avec
Première Moisson
pour une formation
conjointe spécialisée
en **boulangerie**

Engagé dans le développement durable et le rayonnement des produits d'ici



Approvisionnement on ne peut plus local :
18 kg de miel récoltés sur le toit de l'ITHQ et **plus de 132 plantes potagères** alimentant sa restauration commerciale

90 %

des aliments cuisinés par les services de la restauration de l'ITHQ proviennent du Québec, du Canada ou de leurs environs



100 %

des bières et 80 % des spiritueux servis à l'ITHQ sont québécois et **40 % des vins** proviennent du Québec ou du Canada



Achat de **nouvelle vaisselle et poterie** produite par **4 céramistes québécois**

Don de plus de

4 535 kg

de matières premières à la Maison du Père



Participation aux

5

épisodes de la websérie ***Le Québec dans le garde-manger*** produite par *Mordu* et mettant en valeur les artisans d'ici



L'école en quelques chiffres



551

stages réalisés,
dont

170

à l'extérieur du Québec

26

banquets, cocktails
ou buffets produits dans
le cadre de cours



Participation de

+60

étudiants à des concours
nationaux ou internationaux



105

étudiants étrangers
provenant de

25

pays



730

**participants aux portes
ouvertes de l'ITHQ**



53

**prix, hommages ou
distinctions** reçus par des
étudiants, des professeurs, des
diplômés ou des employés



114

**visites et
conférences**
offertes
aux étudiants

5

missions internationales
afin de favoriser
la mobilité des étudiants
et des professeurs



933

heures d'accompagnement
par le Centre d'aide à la
réussite et la Vie étudiante



576

étudiants
ayant participé à

29

activités socioculturelles
ou sportives

24 958

heures d'applications pédagogiques
dans les restaurants de l'ITHQ



93

centres, écoles ou cégeps
visités au Québec

La Fondation de l'ITHQ

La mission de la Fondation de l'ITHQ consiste à gérer une variété d'activités de collecte de fonds qui serviront à soutenir financièrement ou par des biens et des services le développement de l'ITHQ, incluant celui de ses étudiants, de ses professeurs et de ses outils pédagogiques, de même que son rayonnement à titre d'établissement d'excellence.

Mise sur pied en 2003, la Fondation œuvre ainsi au soutien de la relève de l'ITHQ en tourisme, en hôtellerie et en restauration. Au moyen de divers événements-bénéfice et d'activités de financement, notamment des soirées gastronomiques, elle amasse des fonds qui seront ensuite distribués sous forme de bourses aux étudiants et aux diplômés de l'ITHQ ou encore alloués au perfectionnement de ses professeurs et à la participation à des concours provinciaux, nationaux et internationaux, à la recherche, à l'achat de matériel pédagogique et à la réalisation de différentes activités étudiantes.

En 2023, la Fondation de l'ITHQ célèbre ses 20 ans d'existence. Depuis sa création, elle a remis plus de 3 millions de dollars en bourses et en aide financière aux étudiants et aux diplômés de l'ITHQ. Elle a également soutenu d'importants projets de recherche et d'entrepreneuriat à hauteur de 4,5 millions de dollars. Enfin, ses 67 prestigieux événements-bénéfice ont permis d'accueillir plus de 11 000 convives au fil des ans.

Plus particulièrement au cours de l'année 2022-2023, la Fondation de l'ITHQ a été en mesure de soutenir l'ITHQ à hauteur de 376 967 \$ répartis comme suit :

152

bourses
totalisant près de

273 902 \$

remises à des étudiants
et à des diplômés



Plus de

103 065 \$

**versés pour financer la recherche
et les activités pédagogiques à l'ITHQ**



Données sur les programmes, la clientèle étudiante et les stages

Tableau comparatif de 2020-2021 à 2022-2023 des clientèles et des diplômés

(du 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année)

ENSEIGNEMENT RÉGULIER (temps plein)		CLIENTÈLE ÉTUDIANTE			DIPLÔMÉS		
		2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023
Formation professionnelle (secondaire)							
DEP en cuisine	Cuisine et gastronomie, <i>Cucina Italiana</i> et <i>Professional Cooking</i>	209	199	201	82	87	63
ASP en cuisine du marché	Cuisine supérieure	23	47	38	12	33	19
DEP en pâtisserie	Pâtisserie professionnelle	92	86	117	43	35	39
DEP en service de la restauration/ ASP en sommellerie	Formation internationale en service et sommellerie de restaurant	60	37	56	22	11	14
Total		384	369	412	159	166	135
Formation technique (collégial)							
DEC en techniques de tourisme		114	88	73	29	19	18
DEC en techniques de gestion hôtelière		180	163	155	45	33	34
	Cheminement ITHQ-Cégep de Saint-Hyacinthe	28	16	18	12	3	2
	Cheminement ITHQ-Centre collégial de Mont-Tremblant	4	10	5	S. O.	S. O.	1
DEC en gestion d'un établissement de restauration		80	79	82	19	13	16
	Cheminement ITHQ-Collège Montmorency	49	43	35	12	4	4
	Cheminement ITHQ-Cégeps de Charlevoix, Jonquière, Sorel-Tracy et Valleyfield	30	35	25	S. O.	4	1
Total		485	434	393	117	76	76

ENSEIGNEMENT RÉGULIER (temps plein)	CLIENTÈLE ÉTUDIANTE			DIPLOMÉS		
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Formation supérieure et universitaire						
Hautes Études en gestion hôtelière internationale	45	22	13	20	9	9
Baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie	S. O.	54	64	S. O.	15	20
Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ	349	302	243	39	66	54
Total	394	378	320	59	90	83
TOTAL GÉNÉRAL	1263	1181	1125	335	322	294

FORMATION CONTINUE (temps partiel)	CLIENTÈLE ÉTUDIANTE			DIPLOMÉS		
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Formation professionnelle (secondaire)						
Alimentation végétale	15	2	6	13	1	S. O.
Professionnel du vin (modules 1, 2 et 3)	85	98	132	13	72	112
Service de bar	17	47	49	14	38	41
WSET® Level 2 Award in Wines and Spirits	55	45	44	54	43	41
WSET® Level 3 Award in Wines and Spirits	25	38	40	3	18	9
Total	197	230	271	97	172	203
Formation technique (collégial)						
AEC Coordination d'événements et de congrès ITHQ-MPI	13	S. O.	19	12	S. O.	S. O.
AEC Gestion de cuisine	11	S. O.	13	11	S. O.	9
AEC Guide touristique de Montréal/Montreal Tourist Guide ITHQ-Ville de Montréal	S. O.	20	S. O.	S. O.	18	S. O.
Conseiller en vin accrédité ITHQ-SAQ	11	8	11	10	8	11
Total	35	28	43	33	26	20
TOTAL GÉNÉRAL	232	258	314	130	198	223

État des admissions 2022-2023

ENSEIGNEMENT RÉGULIER (temps plein)		DEMANDES D'ADMISSION	NOUVEAUX INSCRITS
Formation professionnelle (secondaire)			
DEP en cuisine	Cuisine et gastronomie	307	107
	<i>Cucina Italiana</i>	20	15
ASP en cuisine du marché	Cuisine supérieure	36	27
DEP en pâtisserie	Pâtisserie professionnelle	160	72
DEP en service de la restauration/ ASP en sommellerie	Formation internationale en service et sommellerie	47	31
Total		570	252
ENSEIGNEMENT RÉGULIER (temps plein)		DEMANDES D'ADMISSION	NOUVEAUX INSCRITS
Formation technique (collégial)			
DEC en techniques de tourisme		34	25
DEC en techniques de gestion hôtelière		105	63
	Cheminement ITHQ-Cégep de Saint-Hyacinthe	15	8
	Cheminement ITHQ-Centre collégial de Mont-Tremblant	2	S. O.
DEC en gestion d'un établissement de restauration		55	30
	Cheminement ITHQ-Collège Montmorency	29	13
	Cheminement ITHQ-Cégeps de Charlevoix, Jonquière, Sorel-Tracy et Valleyfield	13	6
Total		253	145
Formation supérieure et universitaire			
Programme court Management de l'expérience employé dans les entreprises de l'accueil		1	1
Programme court Gestion des opérations des entreprises de l'accueil		1	S. O.
Certificat Management de l'accueil et design de l'expérience client		6	1
Baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie		58	35
Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ		517	53
Total		583	90
FORMATION CONTINUE (temps partiel)		DEMANDES D'ADMISSION	NOUVEAUX INSCRITS
Formation professionnelle (secondaire)			
Professionnel du vin, Module 1		80	76
Professionnel du vin, Module 2		35	33
Professionnel du vin, Module 3		13	9
Alimentation végétale		10	6
Service de bar		51	49
WSET® Level 2 Award in Wines and Spirits		48	44
WSET® Level 3 Award in Wines and Spirits		31	30
Total		268	247

FORMATION CONTINUE (temps partiel)	DEMANDES D'ADMISSION	NOUVEAUX INSCRITS
Formation technique (collégial)		
AEC Gestion de restaurant	19	13
AEC Coordination d'événements et de congrès ITHQ-MPI	24	19
AEC Conseiller en vin accrédité ITHQ-SAQ	11	11
AEC Guide touristique de Montréal/Montreal Tourist Guide ITHQ-Ville de Montréal	17	S. O.
Total	71	43
TOTAL GÉNÉRAL TOUS PROGRAMMES CONFONDUS – ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023	1745	777

Nombre de stages réalisés en 2022-2023

ENSEIGNEMENT RÉGULIER (temps plein)	CLIENTÈLE ÉTUDIANTE	STAGE AU QUÉBEC	STAGE À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC
Formation professionnelle (secondaire)			
DEP en cuisine Cuisine et gastronomie, <i>Cucina Italiana</i> et <i>Professional Cooking</i>	201	130	14
ASP en cuisine du marché Cuisine supérieure	38	25	13
DEP en pâtisserie Pâtisserie professionnelle	117	89	15
DEP en service de la restauration/ASP en sommellerie Formation internationale en service et sommellerie	56	5	19
Total	412	249	61
Formation technique (collégial)			
DEC en techniques de tourisme	73	16	18
DEC en techniques de gestion hôtelière	155	9	61
Cheminement ITHQ-Cégep de Saint-Hyacinthe	18	S. O.	3
Cheminement ITHQ-Centre collégial de Mont-Tremblant	5	2	S. O.
DEC en gestion d'un établissement de restauration	82	64	17
Cheminement ITHQ-Collège Montmorency	35	13	3
Cheminement ITHQ-Cégeps de Charlevoix, Jonquière, Sorel-Tracy et Valleyfield	25	9	1
Total	393	113	103
Formation supérieure et universitaire			
Hautes Études en gestion hôtelière internationale	13	S. O.	S. O.
Baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie	64	10	6
Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ	243	9	S. O.
Total	320	19	6
TOTAL GÉNÉRAL	1125	381	170

Prix et distinctions reçus en 2022-2023

Prix et bourses reçus par des étudiants de l'ITHQ

NOM DU CONCOURS OU DE LA BOURSE ET ORGANISME RESPONSABLE	PRIX MÉRITÉ OU BOURSE OBTENUE	NOM DU GAGNANT ET PROGRAMME D'ÉTUDES
Concours au Canada, hors Québec		
Concours de cas GTH/HTM 2023 Conférence annuelle interuniversitaire Ryerson University-Guelph University-ESG UQAM-ITHQ	Hôtellerie et restauration 1 ^{re} place	Dorothée Saulnier-Yelle, Léo Blouin-Tremblay et Lisianne Côté-Girard Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ
	Tourisme 2 ^e place	Félix Desjardins, Julia Deslauriers et Leilou Yim-Des Alliers Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ
	3 ^e place	Gabrielle Rousseau, Marianne Lessard et Mathilde Vachon Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ
Concours ou bourses au Québec		
16 ^e Olympiades québécoises des métiers et des technologies	Médaille d'or – Pâtisserie	Léa Rousseau Pâtisserie professionnelle
	Médaille d'or – Cuisine	Arianne Lefebvre Cuisine supérieure
	Médaille de bronze – Cuisine	Brock Story Cuisine et gastronomie
27 ^e Olympiades canadiennes des métiers et des technologies	Médaille d'argent – Cuisine	Brock Story Cuisine et gastronomie
	Médaille de bronze – Pâtisserie	Léa Rousseau Pâtisserie professionnelle
19 ^e Édition des Grands Prix de la relève en restauration, tourisme et hôtellerie, 2023 Association québécoise de la formation en restauration, tourisme et hôtellerie (AQFORTH)	Catégorie Restauration	Alexandra Doyon Formation internationale en service et sommellerie Ariane Hébert Gestion d'un établissement de la restauration
	Catégorie Hôtellerie	Élodie Gamache Techniques de gestion hôtelière Laurie Monnet Techniques de Gestion hôtelière
	Catégorie Études universitaires	Catherine Pelletier Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ
	Catégorie Coup de cœur de la Fondation – Hôtellerie	Audrey Nadeau Fréchette Techniques de gestion hôtelière
	Catégorie Coup de cœur de la Fondation – Études universitaires	Léo Blain-Tremblay Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ

NOM DU CONCOURS OU DE LA BOURSE ET ORGANISME RESPONSABLE	PRIX MÉRITÉ OU BOURSE OBTENUE	NOM DU GAGNANT ET PROGRAMME D'ÉTUDES
Concours ou bourses au Québec (suite)		
Bourses des projets touristiques Casino de Montréal	Bourses	Justine Cooper, Mia Germain, Koralie Gris, Cindy Pagé et Anastasia Roncalli Techniques de tourisme
Concours Au sommet de la vague, automne 2022 Norref	1 ^{re} place	Trystan Bastien-Touzin Cuisine supérieure
	2 ^e place	Christophe Magnan Cuisine supérieure
	3 ^e place	Myriame Mubiala Cuisine supérieure
Concours Au sommet de la vague, hiver 2023 Norref	1 ^{re} place	Coyote Pednault-Walton Cuisine supérieure
	2 ^e place	Émile Laurans Cuisine supérieure
	3 ^e place	Édouard Poulin Cuisine supérieure
Concours Meilleur Étudiant sommelier du Québec, 2 ^e édition	3 ^e place	Charles Antoine Trottier Formation internationale en service et sommellerie
Concours Meilleur Sommelier des vins d'Italie 2022 Délégation commerciale d'Italie	1 ^{re} place	Anthony Migué Formation internationale en service et sommellerie
	2 ^e place	Quentin Bouilhot Formation internationale en service et sommellerie
	3 ^e place	Gabriel Émond Formation internationale en service et sommellerie
Concours de la relève culinaire Le Porc Show	1 ^{re} place	Noémie Southière et Francis Dallaire-Lantin Cuisine supérieure
	2 ^e place	Myriame Mubiala et Philippe Lacroix Cuisine supérieure
	3 ^e place	Trystan Bastien-Touzin et Manuel Francoeur-Hudon Cuisine supérieure
Concours des vins allemands Vins d'Allemagne au Canada	1 ^{re} place	Samuel Pronovost, Annie Lussier et Arthur Laffamme Formation internationale en service et sommellerie
Médaille du Lieutenant- Gouverneur-Bronze	Bourses	Anastasia Roncalli Techniques de tourisme Mathieu Sénécal Techniques de gestion hôtelière Victoria Najera-Huot Baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie
Mentions de reconnaissance sur le bulletin d'études collégiales	Nombre d'étudiants ayant obtenu une mention	35

Prix et bourses reçus par l'ITHQ, ses diplômés et ses professeurs

NOM DU CONCOURS OU DE LA BOURSE ET ORGANISME RESPONSABLE	PRIX MÉRITÉ OU BOURSE OBTENUE	NOM DU GAGNANT ET PROGRAMME D'ÉTUDES OU DOMAINE D'ENSEIGNEMENT
Concours au Canada et à l'international		
Bocuse d'Or	2 ^e rang – Sélection des Amériques et 11 ^e rang – Grande finale du Bocuse d'Or	Samuel Sirois , candidat représentant le Canada et professeur de cuisine, accompagné de son entraîneur Gilles Herzog , professeur de cuisine, et du commis Léandre Legault-Vigneau , Cuisine supérieure (2022)
Coupe du Monde de la Pâtisserie 2023	Prix spécial éco-responsable	Patrick Bouilly , candidat membre de l'équipe du Canada, accompagné du président d'équipe Daniel Garcia , coordonnateur de la formation professionnelle
Concours ou bourses au Québec		
19 ^e Édition des Grands Prix de la relève en restauration, tourisme et hôtellerie, 2023 Association québécoise de la formation en restauration, tourisme et hôtellerie (AQFORTH)	Prix hommage à un membre du personnel de l'Éducation	Bernard Légaré Coordonnateur de la vie étudiante
Bourses Les Grands Chefs Relais & Châteaux Association Relais & Châteaux et Fondation de l'ITHQ	Bourses	Julien Bélair Formation supérieure en cuisine (2022) Frédéric Chartrand Formation internationale en cuisine et gastronomie (2019) Minh Doan Formation internationale en service et sommellerie (2018) Anaïs Flébus Formation internationale en service et sommellerie (2021) Steven Lapointe Pâtisserie professionnelle (2021)
Lauriers de la gastronomie québécoise 2023	Rayonnement de la culture culinaire	Samuel Sirois Professeur de cuisine Gilles Herzog Professeur de cuisine Léandre Legault-Vigneau Cuisine supérieure (2022)
	Finaliste – Chef de pâtisserie de l'année	Éric Champagne Chef pâtissier du Restaurant de l'ITHQ



Les résultats



Actions prioritaires 2022-2023

Un rapport annuel de gestion fait habituellement mention des résultats obtenus en lien avec le plan stratégique d'une organisation. Celui de l'ITHQ étant arrivé à son terme en juin 2022, les résultats présentés ci-après se rapportent plutôt aux actions qu'il a choisi de prioriser pendant l'année 2022-2023. Il va sans dire qu'il ne s'agit là que de quelques-unes des très nombreuses réalisations de l'ITHQ, qui sont d'ailleurs brièvement évoquées dans les faits saillants des pages 28 à 34.

Au cours de la présente année, l'ITHQ a élaboré son nouveau plan stratégique quinquennal qui couvrira les années 2023 à 2028. Son prochain rapport annuel de gestion fera état des résultats obtenus relativement aux objectifs et aux cibles qui y sont prévus.

FORMATION ET SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS

ACTION 1¹

Contexte lié à l'action

Afin de rehausser la qualité de l'expérience étudiante, de stimuler l'engagement étudiant, d'offrir un climat scolaire positif et de soutenir la réussite des étudiants, l'ITHQ a répondu à l'appel du ministère de l'Enseignement supérieur de se doter d'un plan d'action visant la persévérance et la réussite scolaires, et d'un plan d'action favorisant une santé mentale florissante chez ses étudiants.

ACTION PRIORITAIRE	CIBLE	RÉSULTAT AU 30 JUIN 2023
a) Rédiger et adopter une politique en matière de santé mentale étudiante Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action afférent	Rédaction et adoption de la Politique en matière de santé mentale étudiante Rédaction et mise en œuvre d'un plan d'action afférent	Politique institutionnelle rédigée et adoptée Plan d'action élaboré et mise en œuvre amorcée
b) Mettre en œuvre le Plan de persévérance et de réussite scolaires 2018-2023	Mise en œuvre du Plan de persévérance et de réussite scolaires 2018-2023	Plan de persévérance et de réussite scolaires 2018-2023 mis en œuvre

Le ministère de l'Enseignement supérieur a signifié aux établissements relevant de sa responsabilité ses attentes en termes de persévérance et de réussite scolaires ainsi que de santé mentale étudiante. En matière de santé mentale étudiante, une approche intégrée est souhaitée dans le but de créer un sentiment de bien-être sur les campus québécois. L'ITHQ a adhéré aux objectifs du ministère et a élaboré une politique en ce sens, de même qu'un plan d'action qui inclut notamment l'embauche de personnel dédié au bien-être et l'identification de diverses mesures favorisant une santé mentale saine. Le plan d'action étant finalisé, sa mise en œuvre a débuté et se poursuivra dès la rentrée de 2023-2024. Concernant le Plan d'action en matière de persévérance et de réussite scolaires 2018-2023, il fera l'objet d'une mise à jour en septembre prochain.

¹ La numérotation n'indique nullement un ordre d'importance parmi les actions, mais vise plutôt à faciliter leur repérage.

ACTION 2

Contexte lié à l'action

Les diplômes Signature attestent le caractère distinctif de l'enseignement offert à l'ITHQ; ils portent le sceau de son projet éducatif. Ses programmes professionnels et techniques sont enrichis par des stages, des collaborations avec l'industrie et un contenu pédagogique unique dépassant les exigences ministérielles. Grâce à ces programmes Signature, les étudiants de l'ITHQ acquièrent des connaissances accrues sur l'industrie de l'accueil, ce qui se traduit par un très net avantage de ses diplômés sur ceux des autres établissements d'enseignement. Ce savoir-faire et ce savoir-être additionnels leur permet ainsi de se tailler une place de choix au sein de l'industrie.

ACTION PRIORITAIRE	CIBLE	RÉSULTAT AU 30 JUIN 2023
Réviser des programmes de la formation professionnelle et de la formation technique	À la formation professionnelle, révision de 6 programmes Signature : • <i>Cucina Italiana</i> • Cuisine et gastronomie • <i>Professional cooking</i> • Pâtisserie professionnelle • Cuisine supérieure • Formation internationale en service et sommellerie	Tenue de rencontres avec chacun des 6 comités de programmes de la formation professionnelle afin d'identifier les éléments des programmes à bonifier
	À la formation technique, révision des 3 programmes Signature (temps plein) : • Techniques de tourisme • Techniques de gestion hôtelière • Gestion d'un établissement de restauration	Identification des mises à jour requises par les 3 programmes Signature de la formation technique (temps plein)

Les travaux réalisés par les comités de programmes de la formation professionnelle ont permis de conclure que ses programmes Signature demeurent toujours pertinents même si certaines améliorations à leur apporter ont été identifiées, notamment en ce qui concerne leurs stages et leurs partenariats avec l'industrie. Si ces programmes Signature suscitent toujours une forte adhésion de la part de leurs professeurs, des suivis sont néanmoins prévus à chaque session par les comités de programmes afin d'assurer l'évolution et l'adéquation de leurs éléments distinctifs.

Quant à la formation technique, les rencontres tenues par chacun des comités de programmes ont porté sur l'examen des caractéristiques propres aux programmes Signature et ont mené au dépôt de sommaires à la direction en vue de leur mise à jour. Le programme de techniques de tourisme nécessitera des changements majeurs. Celui de gestion de la restauration requerra l'intégration d'une pédagogie adaptée aux nouveaux besoins, réalisée de concert avec l'industrie de la transformation alimentaire, ainsi que de l'avancement en matière de programmation technologique. Enfin, pour ce qui est du programme de techniques de gestion hôtelière, il appert que les enjeux se situent lors des apprentissages en milieu de travail. L'hôtel d'application pédagogique de l'ITHQ deviendra donc un atout majeur en matière de rétention étudiante, en plus de représenter un lieu privilégié de développement d'un savoir-faire actualisé et mieux adapté aux exigences de l'industrie. Pour conclure, mentionnons que la révision des programmes Signature à l'ordre collégial demeure un chantier en développement.

ACTION 3

Contexte lié à l'action

De grandes et fortes tendances font présentement évoluer le milieu de la restauration. Dans le cadre de la réingénierie des programmes de formation professionnelle – notamment l'implantation et la révision des programmes – des travaux sont réalisés en vue d'identifier les changements vécus dans l'exercice de la profession, ceux liés à l'évolution du marché du travail ainsi que ceux de nature légale ou réglementaire. Les enjeux de la formation en restauration ont été exacerbés par la pandémie; il est donc impératif de valoriser et de stimuler la relance de ce secteur. À cela s'ajoutent les nouvelles tendances qui viennent transformer le milieu de la restauration et qui nécessitent de réviser l'offre de formation afin qu'elle en reflète les courants émergents. L'ITHQ s'avère l'organisme tout désigné pour assurer l'actualisation des programmes de formation professionnelle du secteur de l'alimentation et du tourisme.

ACTION PRIORITAIRE	CIBLE	RÉSULTAT AU 30 JUIN 2023
Assurer la réingénierie des programmes de formation professionnelle suivants : • Cuisine et gastronomie • Pâtisserie professionnelle • Cuisine supérieure • Formation internationale en service et sommellerie	Travaux amorcés dans les 4 programmes	Confirmation obtenue du ministère de l'Éducation à l'effet que l'ITHQ collaborera à la révision du DEP en cuisine ainsi qu'à la rédaction d'un nouveau projet de formation

Le ministère de l'Éducation (MEQ) a établi la liste des programmes qu'il souhaite voir réviser en priorité. Des quatre programmes mentionnés dans l'action prioritaire ci-haut, seul le DEP en cuisine a été retenu. L'ITHQ ayant manifesté au MEQ son désir de participer à la révision de ce programme, et le ministère ayant accepté, le projet devrait se réaliser entre les mois d'août 2023 et de décembre 2024. La collaboration de l'ITHQ consistera à organiser une table ronde, un atelier d'analyse de la profession, une rencontre d'information et, le cas échéant, une rencontre de validation du projet de formation auprès des partenaires des milieux du travail et scolaire. L'ITHQ contribuera de plus à l'établissement d'une base de données préliminaire en vue de l'analyse des incidences financières du projet.

ACTION 4

Contexte lié à l'action

Les programmes offerts par l'ITHQ en partenariat avec des cégeps d'un peu partout dans la province ont été développés avec un objectif bien précis : mettre en valeur les produits et l'offre de services des régions. Plusieurs de leurs cours ont donc été adaptés afin de permettre aux professeurs de faire valoir les richesses locales. Un bilan de l'expérience vécue avec les cégeps partenaires démontre cependant que certains ajustements devront être apportés à ces programmes d'études en vue d'assurer le bon déroulement des activités d'enseignement ainsi qu'un parcours favorable à la réussite de leurs étudiants.

ACTION PRIORITAIRE	CIBLE	RÉSULTAT AU 30 JUIN 2023
Consolider ou réviser les programmes d'études en tourisme offerts avec des partenaires collégiaux	Tenue d'une rencontre avec le Collège Montmorency ainsi que les cégeps de St-Jérôme, de Jonquière et Sorel-Tracy en vue de modifier les ententes établies avec eux	Participation à des consultations tenues par le ministère de l'Enseignement supérieur sur la révision du programme de techniques de tourisme Tenue d'une rencontre avec les cégeps partenaires et consolidation des relations avec ces derniers

L'ITHQ attend les prochaines directives qui seront présentées par le ministère de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la révision des programmes collégiaux en tourisme. En ce qui concerne ses partenaires collégiaux, sa collaboration avec eux demeure une priorité et ses ententes conclues avec des cégeps en région sont en voie d'être renouvelées. Toutefois, l'ITHQ et le Cégep de Saint-Hyacinthe se sont entendus pour suspendre leur programme offert en partenariat, à la suite d'une baisse de ses inscriptions.

ACTION 5

Contexte lié à l'action

L'ITHQ entend développer et réviser ses passerelles permettant aux titulaires d'un DEC, désireux de poursuivre leurs études universitaires, de bénéficier d'une reconnaissance maximale de dix cours dans l'un des deux baccalauréats qu'il offre. Cette action s'inscrit dans la foulée des recommandations du *Rapport sur l'université québécoise du futur**, déposé en 2020 par le scientifique en chef du Québec, qui préconise la collaboration inter ordres et dont les passerelles sont un exemple, puisqu'elles encouragent notamment la persévérance et favorisent la réussite scolaire. Il s'agit également d'une mesure recommandée dans le *Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026* (PARES) qui, tout comme le Rapport, est produit par le ministère de l'Enseignement supérieur.

ACTION PRIORITAIRE	CIBLE	RÉSULTAT AU 30 JUIN 2023
Développer ou réviser des passerelles DEC/Bac et assurer leur mise en œuvre	7 passerelles développées ou révisées et mises en œuvre	Développement ou révision et mise en œuvre de 8 passerelles

En 2022-2023, l'ITHQ a finalisé l'analyse des programmes collégiaux Techniques de gestion hôtelière, Gestion d'un établissement de restauration et Techniques de tourisme par rapport à son Baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie (BAGAH) et à son Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie (BGTH), représentant un total de six passerelles. Deux nouvelles passerelles ont en outre été développées entre les DEC Gestion de commerce et Techniques de gestion et d'intervention en loisir, et le BAGAH. Enfin, l'ITHQ a également procédé à l'analyse du DEC Techniques de comptabilité, mais sa mise en œuvre reste à faire.

¹ Ministère de l'Enseignement supérieur. *L'université québécoise du futur. Tendances, enjeux, pistes d'action et recommandations* (Québec : Ministère de l'Enseignement supérieur, 2021)

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/rapport-reflexion-consultation/Rapport-universite-quebecoise-futur.pdf>

ACTION 6

Contexte lié à l'action

En 2022-2023, l'ITHQ s'est vu accorder une aide financière par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion pour la poursuite du projet pilote concernant des stagiaires français au Québec, en partenariat avec l'Association Hôtellerie du Québec (AHQ) et l'Association Restauration Québec (ARQ). Il a donc été de nouveau en mesure d'organiser un séjour d'accueil et d'intégration de trois jours qui lui a fourni l'occasion de mettre en valeur son établissement et ses programmes de formation.

ACTION PRIORITAIRE	CIBLE	RÉSULTAT AU 30 JUIN 2023
Planifier et mettre en œuvre la deuxième édition du projet d'accueil de stagiaires français, incluant des objectifs précis quant au nombre de stagiaires et d'entreprises hôtelières et de restauration québécoises	60 jumelages entre des étudiants français et des entreprises québécoises	Réalisation de 32 jumelages

Cette année, un total de 142 étudiants et de 47 établissements se sont inscrits au projet d'accueil de stagiaires en provenance de France, organisé par l'ITHQ, l'AHQ et l'ARQ. Cette seconde édition a permis de réaliser 32 jumelages auxquels 6 autres pourraient s'ajouter au cours de l'été 2023. Dès leur arrivée, treize de ces stagiaires français ont participé à un séjour d'accueil et d'intégration offert par l'ITHQ.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer le fait que la cible concernant le nombre de jumelages n'ait pu être atteinte : la période d'inscription plus courte que celle des années précédentes; le contexte économique difficile, incluant le prix plus élevé des billets d'avion; les difficultés et les délais d'obtention des visas. On peut présumer que ces différentes raisons ont conduit certains candidats à se désister et à préférer faire un stage en Europe plutôt qu'en Amérique du Nord.

RECHERCHE, EXPERTISE, VISIBILITÉ ET RAYONNEMENT

ACTION 7

Contexte lié à l'action

Le GastronomiQc Lab obtenait, en 2017, un financement à hauteur d'un million de dollars sur cinq ans de la Société des casinos du Québec (SCQ) pour mener à bien ses activités de recherche. Grâce à la haute performance de son équipe qui a permis au GastronomiQc Lab de recevoir des ressources financières additionnelles, ce dernier a pu mener ses projets de recherche pendant une sixième année sans avoir à solliciter d'autres fonds de la part de la SCQ.

ACTION PRIORITAIRE	CIBLE	RÉSULTAT AU 30 JUIN 2023
Renouveler le financement du GastronomiQc Lab	1 M\$ sur 5 ans	Entente signée

En mai 2023, l'efficacité de l'équipe du GastronomiQc Lab et ses résultats de recherche ont convaincu la Société des casinos du Québec de renouveler l'entente de financement lui octroyant de nouveau un montant d'un million de dollars pour la période allant de 2023 à 2028, assurant ainsi sa pérennité et la poursuite de ses projets en cours.

ACTION 8

Contexte lié à l'action

Dans la mission des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), la participation des étudiants constitue une cible obligatoire. En 2022-2023, le plan d'action d'ExperiSens, le CCTT de l'ITHQ, comprenait un certain nombre de projets qui ont bénéficié de la collaboration des étudiants.

ACTION PRIORITAIRE	CIBLE	RÉSULTAT AU 30 JUIN 2023
Faire participer des étudiants à des projets d'ExperiSens	4 étudiants	Participation de 18 étudiants

À l'ITHQ, les étudiants collégiaux participent à des collectes de données du CCTT et agissent comme guides lors de formations. Le CCTT emploie également des étudiants de premier et de deuxième cycle universitaire pour mener à bien ses projets de recherche, et ce, à chacune de leurs étapes. Enfin, des étudiants boursiers de l'ITHQ et d'ailleurs joignent leurs efforts à ceux de l'équipe d'ExperiSens en vue de compléter leur propre projet ou encore de collaborer à ceux de l'unité de recherche.

ACTION 9

Contexte lié à l'action

Face à la pénurie de main-d'œuvre et aux défis de rentabilité auxquels est confronté le secteur de la restauration, une évolution des pratiques d'affaires – incluant une utilisation croissante de solutions numériques – est devenue incontournable. C'est dans ce contexte que l'ITHQ s'est engagé à mettre en place, en 2022-2023, une vitrine technologique au sein même de ses installations.

ACTION PRIORITAIRE	CIBLE	RÉSULTAT AU 30 JUIN 2023
Implanter une vitrine technologique en transformation numérique de la restauration au Restaurant de l'ITHQ, en collaboration avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation	Vitrine technologique en transformation numérique de la restauration implantée au Restaurant de l'ITHQ	Vitrine technologique implantée et deux solutions numériques en activité

La solution Cellier intelligent Alfred a été implantée au Restaurant de l'ITHQ et est en activité depuis février 2023, alors que le pont vers la technologie Maître D est installé depuis le mois de juin suivant. Un service d'accompagnement offert aux restaurateurs est également en cours de développement, dans le cadre de la première phase du projet pilote amorcée en juin 2023.

ACTION 10

Contexte lié à l'action

En partenariat avec l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ), l'ITHQ a réalisé une consultation publique sur le développement de la filière des boissons alcooliques, soutenue par un comité de travail composé de plusieurs experts du domaine.

ACTION PRIORITAIRE	CIBLE	RÉSULTAT AU 30 JUIN 2023
Dans le cadre de la consultation publique sur le développement de la filière des boissons alcooliques, produire un rapport final contenant les recommandations du comité d'experts mis sur pied par l'ITHQ et l'ITAQ	Rapport rédigé et déposé	Rapport déposé et publié

Le rapport final du comité d'experts, finalisé en février 2023, comprend 22 recommandations qui touchent notamment la mutualisation des expertises, l'optimisation des savoirs adaptés à la transition écologique ainsi que la valorisation des produits du terroir. Les prochaines étapes visent l'implantation en tout ou en partie de ces recommandations.

ACTION 11

Contexte lié à l'action

L'achat local constitue l'une des priorités du gouvernement du Québec. Soucieux d'assurer l'exemplarité de l'État, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a mandaté l'ITHQ pour offrir un service d'accompagnement prioritairement aux établissements publics québécois qui œuvrent dans les secteurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur, afin qu'ils s'engagent dans une démarche d'approvisionnement en aliments québécois et se dotent de cibles d'achat local.

ACTION PRIORITAIRE	CIBLE	RÉSULTAT AU 30 JUIN 2023
S'assurer qu'un maximum d'établissements des secteurs prioritaires se dotent d'une cible d'achat d'aliments québécois et développer un service d'accompagnement pour les aider à atteindre leur objectif	Cible d'achat d'aliments québécois pour 85 % des établissements visés, conformément à l'objectif déterminé par le MAPAQ	Cible fixée pour 85 % des établissements visés

Les secteurs prioritaires par la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois (SNAAQ) sont ceux qui ont été identifiés par les ministères de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Le service d'accompagnement offert par l'équipe d'approvisionnement local de l'ITHQ constitue l'un des leviers majeurs de la SNAAQ ayant permis à 85 % des 1552 établissements publics visés de s'engager dans une démarche d'achat d'aliments de provenance québécoise. L'ITHQ a également développé un outil de suivi numérique des produits alimentaires locaux et durable qui permet aux services alimentaires institutionnels d'analyser et d'identifier facilement la provenance des produits alimentaires qu'ils achètent. La prochaine phase du projet a pour objectif le déploiement de son outil de quantification numérique qui mesurera les volumes d'achats d'aliments selon leur provenance.

ACTION 12

Contexte lié à l'action

L'une des nombreuses conséquences de la pandémie a été de retarder certaines missions prévues dans le cadre de projets d'exportation des savoirs qui avaient bénéficié, entre autres, de l'appui financier du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

ACTION PRIORITAIRE	CIBLE	RÉSULTAT AU 30 JUIN 2023
Reprendre les activités de l'ITHQ à l'international	Une mission à l'étranger	Réalisation de trois missions (Brésil, Algérie et Chine)

Le contexte sanitaire a permis de planifier à nouveau des déplacements de l'ITHQ à l'international. Trois missions ont ainsi été réalisées au cours de l'année, au Brésil, en Algérie et en Chine. Des séjours sont également prévus dans trois autres pays, d'ici décembre 2023. De plus, divers organismes et ministères étrangers ont approché l'ITHQ en vue du développement de partenariats pédagogiques.

ACTION 13

Contexte lié à l'action

Après plusieurs délais pour des raisons indépendantes de la volonté de l'ITHQ – la pandémie, le désistement d'un fournisseur de service et l'intégration d'un nouveau fournisseur – la refonte de son site Web, amorcée en juin 2020, sera bientôt complétée.

ACTION PRIORITAIRE	CIBLE	RÉSULTAT AU 30 JUIN 2023
Préparer et mettre en ligne le nouveau site Web de l'ITHQ	Mise en ligne du nouveau site Web	Mise en ligne prévue à la mi-juillet 2023

En juin 2023, le nouveau site Web de l'ITHQ était développé à 95 % par le fournisseur, son intégration réalisée à 95 % et son contrôle de qualité complété à 80 %, ce qui permet raisonnablement de prévoir sa mise en ligne au cours du mois de juillet de cette année.

Précisons que des demandes de modifications reçues en cours de route ont obligé l'ITHQ à effectuer des changements à certaines de ses composantes. En vue d'assurer un contrôle de qualité adéquat et compte tenu du fait que l'été correspond à la période la plus calme en termes de trafic observé dans le site Web, il a été convenu de reporter sa mise en ligne à la mi-juillet 2023, soit un mois plus tard que prévu initialement.

ACTION 14

Contexte lié à l'action

Les travaux de rénovation majeure des chambres de l'Hôtel de l'ITHQ, amorcés en septembre 2020, se sont terminés en mai 2023.

ACTION PRIORITAIRE	CIBLE	RÉSULTAT AU 30 JUIN 2023
Terminer les travaux à l'Hôtel de l'ITHQ et procéder à sa réouverture	Ouverture de l'Hôtel de l'ITHQ à pleine capacité et dépassement du taux d'occupation de sa dernière année d'exploitation, au tarif moyen compétitif	Préouverture de l'Hôtel de l'ITHQ réalisée

La réouverture officielle de l'Hôtel de l'ITHQ s'effectuera en septembre 2023. L'Hôtel ayant été fermé pendant une longue période, les derniers mois de l'année 2022-2023 ont été fortement occupés par les dernières mises en place, l'embauche et la formation du personnel ainsi que la configuration des logiciels de réservation. Parallèlement à ces activités préparatoires, l'ITHQ a procédé à une préouverture avec des clients ciblés afin de recueillir leurs commentaires et apporter les derniers changements souhaités aux chambres et aux services offerts. Cette période de rodage se poursuivra en concomitance avec la mise en œuvre d'un plan de communication.

RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

ACTION 15

Contexte lié à l'action

Depuis que son personnel n'est plus nommé en vertu de la *Loi sur la fonction publique*, l'ITHQ est responsable d'obtenir, de la part du Secrétariat du Conseil du trésor, des mandats de négociation de ses conventions collectives avec les syndicats représentant ses employés.

ACTION PRIORITAIRE	CIBLE	RÉSULTAT AU 30 JUIN 2023
Finaliser les négociations avec les 3 syndicats représentant les employés de l'ITHQ et mettre en application les modalités prévues dans les nouvelles conventions collectives	Signature des conventions collectives	3 conventions collectives conclues et signées

Les négociations avec le personnel administratif, technique et de métiers ainsi que le personnel professionnel se sont inscrites dans la continuité des conventions collectives précédentes, en adaptant ces dernières à la nouvelle réalité de l'ITHQ hors fonction publique. En ce qui concerne le personnel enseignant, les négociations ont nécessité une revue plus en profondeur des conditions qui prévalaient dans leur convention, afin que les modalités prévues dans la nouvelle concordent davantage avec les fonctions d'enseignant à l'ITHQ.

ACTION 16

Contexte lié à l'action

Le Plan de mobilisation du personnel qui avait été élaboré avant la pandémie n'a pu être déployé que partiellement en raison des conditions sanitaires que l'on a connues. Étant donné que la situation est revenue à la normale, l'ITHQ entend procéder à l'actualisation de ce plan.

ACTION PRIORITAIRE	CIBLE	RÉSULTAT AU 30 JUIN 2023
Se doter d'un programme institutionnel de bien-être et de reconnaissance du personnel	Adoption et mise en œuvre du programme	Programme en cours d'élaboration

Un comité a été mis en place et ses recommandations seront analysées dans le cadre du Plan stratégique 2023-2028 de l'ITHQ.

ACTION 17

Contexte lié à l'action

Afin de se préparer aux départs à la retraite de son personnel de même qu'aux nouveaux défis que lui impose l'industrie du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, l'ITHQ a entrepris l'élaboration d'un plan de relève de ses ressources humaines.

ACTION PRIORITAIRE	CIBLE	RÉSULTAT AU 30 JUIN 2023
Élaborer et mettre en œuvre un plan de relève par direction	Mise en œuvre du plan de relève	Plan de relève en cours d'élaboration

Au cours des travaux d'élaboration du Plan stratégique 2023-2028 de l'ITHQ, l'analyse de l'environnement interne a révélé la nécessité pour l'organisation de se doter rapidement d'un plan de relève. Les travaux qui avaient été entrepris plus tôt cette année ont donc été relancés en vue de compléter l'élaboration d'un tel plan pour la rentrée 2023-2024.

ACTION 18

Contexte lié à l'action

L'article 23 du *Règlement sur l'exercice des pouvoirs et la régie interne de l'ITHQ*, déterminant qui est autorisé à signer ses contrats, doit être révisé afin d'optimiser les façons de faire de l'organisation et améliorer son efficacité.

ACTION PRIORITAIRE	CIBLE	RÉSULTAT AU 30 JUIN 2023
Élaborer le Règlement sur la gestion financière de l'ITHQ	Dépôt du Règlement sur la gestion financière de l'ITHQ auprès du ministère de l'Enseignement supérieur	Règlement en cours d'élaboration

Le Règlement sur la gestion financière de l'ITHQ ne pouvant être élaboré sans qu'une modification soit d'abord apportée au *Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ*, l'approbation du ministère de l'Enseignement supérieur devra être préalablement obtenue et un décret adopté par le Conseil des ministres. Il est néanmoins prévu que le Règlement sur la gestion financière de l'ITHQ soit en vigueur d'ici le 31 décembre 2023.

Déclaration de services aux citoyens¹

L'ITHQ dessert trois types de clientèle : les étudiants (programmes d'enseignement), les intervenants de l'industrie (activités de recherche, de formation et de consultation) et le grand public (services hôteliers et de restauration ainsi qu'ateliers de formation). Il s'est engagé à les accueillir et à leur répondre avec courtoisie, diligence et respect, à traiter toute demande de renseignement de façon confidentielle et à prendre des décisions impartiales, le cas échéant.

Afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de sa clientèle, l'ITHQ s'est en outre fixé les objectifs suivants :

- Faciliter le cheminement scolaire de ses étudiants;
- Offrir à ses étudiants des activités pédagogiques variées permettant les meilleurs apprentissages possibles;
- Exercer une veille des changements s'opérant dans les entreprises afin de mieux comprendre leurs besoins;
- Soutenir la recherche et l'innovation.

Sommaire des résultats des engagements de la Déclaration de services aux citoyens

Au cours de l'année 2022-2023, l'ITHQ a répondu à un total de 22 543 demandes d'information, et ce, dans les délais qu'il avait prévus.

ENGAGEMENT	INDICATEUR	CIBLE PRÉVUE PAR LA DSC	RÉSULTAT 2022-2023	RÉSULTAT 2021-2022
Traitement des demandes d'information	Renseignements généraux (demande écrite)	Délai de réponse de 10 jours ouvrables	Réponses fournies aux 12 941 demandes reçues dans les délais prévus	Réponses fournies aux 6628 demandes reçues dans les délais prévus
	Retour d'appel	Délai de réponse de 2 jours ouvrables	Réponses fournies aux 9602 demandes reçues dans les délais prévus	Réponses fournies aux 3276 demandes reçues dans les délais prévus

Le Secrétariat général de l'ITHQ est responsable de recevoir les plaintes relatives à la satisfaction de la clientèle. Au cours de l'année 2022-2023, aucune plainte de cette nature n'a été reçue.

¹ La Déclaration de services aux citoyens de l'ITHQ peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.ithq.qc.ca/a-propos-de-lithq/declaration-de-services-aux-citoyens-et-traitement-des-plaintes/>.

Les ressources utilisées

Utilisation des ressources humaines

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

EFFECTIF EN POSTE AU 31 MARS¹

SECTEUR D'ACTIVITÉ	2022-2023	2021-2022	ÉCART
Pédagogique	228	219	+ 9
Applications pédagogiques	73	65	+ 8
Administratif ²	44	48	- 4
Total	343	332	+ 13

¹ Nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires.

² Incluant la dirigeante d'organisme.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL

RÉPARTITION DES DÉPENSES TOTALES DESTINÉES À LA FORMATION ET
AU PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL PAR CHAMP D'ACTIVITÉ

CHAMP D'ACTIVITÉ	ANNÉE CIVILE	
	2022	2021
Favoriser le perfectionnement des compétences	91 062 \$	58 819 \$
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	15 026 \$	S. O.
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	26 088 \$	37 302 \$
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	S. O.	S. O.
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	15 798 \$	15 493 \$

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FORMATION

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN FORMATION	ANNÉE CIVILE	
	2022	2021
Proportion de la masse salariale	1,22 %	0,57 %
Nombre moyen de jours de formation par personne		
Cadres	3,5	2,2
Professionnels (incluant les professeurs)	2,6	2,6
Personnel administratif, technique et ouvrier	1,7	2,3
Total	7,9	9,4
Somme allouée par personne	1 104 \$	1 958 \$

TAUX DE DÉPARTS VOLONTAIRES (TAUX DE ROULEMENT) DU PERSONNEL RÉGULIER

PÉRIODE DU 1 ^{ER} AVRIL AU 31 MARS	2022-2023	2021-2022	2020-2021
Taux de départs volontaires ¹	14 %	25 %	5 %

¹ Dans ce pourcentage, on compte des démissions, des mutations et des retraites.

NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE INCLUS DANS LE CALCUL DU TAUX DE DÉPARTS VOLONTAIRES

PÉRIODE DU 1 ^{ER} AVRIL AU 31 MARS	2022-2023	2021-2022	2020-2021
Nombre d'employés ayant pris leur retraite au sein du personnel régulier	5	7	4

Utilisation des ressources financières

ÉVOLUTION DES DÉPENSES AU 31 MARS

BUDGET DE DÉPENSES 2022-2023 (000 \$)	DÉPENSES PRÉVUES 2023-2024 (000 \$)	DÉPENSES RÉELLES 2021-2022 (000 \$)	ÉCART (000 \$)	VARIATION (%)
48 691,5	48 238,2	44 104,9	- 453,3	0,93

Variation

En 2023-2024, les prévisions de dépenses s'établissent à 48,2 M\$, soit 0,5 M\$ de plus que les dépenses de 2022-2023. Cette variation s'explique principalement par la diminution des dépenses relatives aux taxes foncières.

Utilisation des ressources informationnelles

DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS RÉELS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES EN 2022-2023

TYPE D'INTERVENTION	INVESTISSEMENT (000 \$)	DÉPENSES (000 \$)
Projet ¹	687,9	135,6
Activité ²	18,5	1 113,6
Total	706,4	1 249,2

¹ Intervention en ressources informationnelles constituant un projet en ressources informationnelles, au sens de l'article 16.3 de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*.

² Toute autre intervention en ressources informationnelles, qu'elle soit récurrente ou non récurrente, ne constituant pas un projet en ressources informationnelles, au sens de l'article 16.3 de la Loi.

RÉALISATION	EXPLICATION ET VALEUR INDUITE SUR LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE
Réseautique : remplacement du réseau filaire et sans-fil	La date de fin de vie de l'équipement de réseautique et du réseau sans fil de l'ITHQ arrivant au mois de novembre 2023, ce projet a permis leur remplacement afin de maintenir la sécurité et la qualité de ses infrastructures de communication.



Annexes :

autres exigences

- 63** Gestion et contrôle de l'effectif
- 64** Politique de financement des services publics
- 65** Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics
- 66** Allègement réglementaire et administratif
- 66** Accès aux documents et protection des renseignements personnels
- 67** Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration
- 68** Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel
- 70** Développement durable
- 72** Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'ITHQ
- 74** États financiers de l'exercice clos le 30 juin 2023

Gestion et contrôle de l'effectif

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF EN HEURES RÉMUNÉRÉES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES	TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS ¹
Personnel d'encadrement ²	47 037	-	47 037	26
Personnel professionnel	127 438	1 285	128 723	70
Personnel infirmier	-	-	-	-
Personnel enseignant	162 259	666	162 952	89
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	129 555	1 672	131 227	72
Agents de la paix	-	-	-	-
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	70 373	3 053	73 426	40
Étudiants et stagiaires	14 196	96	14 292	8
Total en 2022-2023	550 858	6 772	557 630	305
Total en 2021-2022	487 601	4 276	491 877	269

¹ Le total en ETC transposés correspond au nombre total d'heures rémunérées converti en équivalent temps complet (ETC) sur la base de 35 heures par semaine, soit 1 826,3 heures par année.

² Incluant la dirigeante d'organisme.

CONTRATS DE SERVICE

CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS, CONCLUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2022 ET LE 31 MARS 2023

	NOMBRE	VALEUR
Contrat de service avec une personne physique ¹	3	86 305,00 \$
Contrat de service avec un contractant autre qu'une personne physique ²	24	2 377 513,84 \$
Total	27	2 463 818,84 \$

¹ Une personne physique, qu'elle soit ou non en affaires.

² Incluant les personnes morales de droit privé et les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

Note : Les montants indiqués comprennent la valeur totale des contrats conclus, dont la durée varie entre un et trois ans.

Politique de financement des services publics

Le tableau ci-dessous rend compte de l'application de la Politique de financement des services publics. Cette dernière vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services afin d'en maintenir la qualité et à assurer la transparence de même que la reddition de comptes relative au processus tarifaire.

La plus récente Grille de tarification des programmes d'études de l'ITHQ a été approuvée le 29 novembre 2022. Le niveau de financement visé par cette tarification varie selon la nature des programmes. Ainsi, il est prévu que les étudiants inscrits à un programme d'enseignement régulier subventionné par le Gouvernement du Québec versent une contribution financière comparable à celle exigée dans le réseau scolaire québécois. En revanche, l'ITHQ s'assure que ses programmes de formation continue puissent générer des surplus et il adopte cette même approche pour tous ses nouveaux programmes d'études tarifés.

REDDITION DE COMPTES – Tarification du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023

MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF		MODE D'INDEXATION DU TARIF	MODE DE RÉVISION TARIFAIRE	REVENUS (\$)	COÛTS (\$)	NIVEAU DE FINANCEMENT (\$)	% ATTEINT
REVENUS PROVENANT DE LA TARIFICATION							
École de l'ITHQ	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	2 511 006	40 054 991	(37 543 985)	6 %
Hôtel de l'ITHQ	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	-	257 600	(257 600)	0 %
Restauration commerciale	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	3 685 900	4 164 046	(478 146)	89 %
Centre d'expertise	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	2 718 742	2 128 794	589 948	128 %
Stationnement	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	95 713	-	95 713	-
Total partiel				9 011 361	46 605 431	(37 594 070)	19 %
REVENUS PROVENANT D'UNE AUTRE SOURCE QUE LA TARIFICATION							
Subventions (du Gouvernement du Québec et autres)				38 398 681	2 411 101	35 987 580	
Dons, commandites et autres activités autofinancées				254 560	254 560	-	
Intérêts sur placements				843 239		843 239	
Gain réalisé sur actifs financiers détenus à des fins de transactions				83 325		83 325	
Recouvrement au titre de taxes foncières				3 918 232		3 918 232	
COÛTS INHABITUELS ET NON RELIÉS À LA PRESTATION DE PRODUITS OU DE SERVICES							
Perte à la radiation d'immobilisations				-	654	(654)	
Total des revenus et des dépenses				52 509 398	49 271 746	3 237 652	

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

La *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* a été sanctionnée en décembre 2016. Comme son nom l'indique, elle a pour but de faciliter la divulgation des actes répréhensibles, mais aussi d'établir un régime de protection des divulgateurs contre d'éventuelles représailles. Elle offre également la possibilité aux employés d'un organisme public de faire une divulgation par rapport à celui-ci.

À l'ITHQ, deux personnes sont responsables de recevoir des divulgations, de vérifier si un acte répréhensible a été commis ou est sur le point de l'être et, le cas échéant, d'en faire rapport à la directrice générale. Une procédure à cet effet a été dûment adoptée le 14 mai 2019 et mise à jour cette année, le 4 avril 2022.

Au cours de l'année 2022-2023, l'ITHQ n'a reçu ou traité aucune divulgation ni effectué aucune communication en lien avec des actes répréhensibles.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS (ARTICLE 25), EN 2022-2023	NOMBRE DE DIVULGATIONS	NOMBRE DE MOTIFS	MOTIFS FONDÉS
1. Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	0	-	-
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1)	-	S. O.	-
3. Le nombre de motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22	-	S. O.	-
4. Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations : Parmi les motifs allégués dans les divulgations reçues (point 2), excluant ceux auxquels il a été mis fin (point 3), identifiez à quelle catégorie d'acte répréhensible ils se rapportent :			
• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement en application d'une telle loi	-	S. O.	S. O.
• Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	-	S. O.	S. O.
• Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris ceux qu'il gère ou qu'il détient pour autrui	-	S. O.	S. O.
• Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	-	S. O.	S. O.
• Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	-	S. O.	S. O.
• Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment	-	S. O.	S. O.
5. Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations	-	S. O.	-
6. Parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi (point 4), le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés	-	-	S. O.
7. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	S. O.	-	-
8. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	S. O.	S. O.	S. O.

Allègement réglementaire et administratif

Les lois et règlements sous la responsabilité de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec n'ont aucune incidence sur les entreprises québécoises.

Accès aux documents et protection des renseignements personnels

En 2022-2023, l'ITHQ a reçu une seule demande d'accès à l'information. Cette demande a été traitée dans le délai prescrit par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Aucune demande reçue par l'ITHQ n'a fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable ou de demande de révision devant la Commission d'accès à l'information.

Comme chaque année, l'ITHQ s'est assuré que tout nouvel employé appelé à traiter des renseignements personnels dans le cadre de ses fonctions puisse suivre une formation en matière de sécurité de l'information et de protection des renseignements personnels. De plus, les membres de son personnel ont bénéficié de diverses formations portant sur la sécurité de l'information, la protection des informations sensibles et des mots de passe, Internet et le travail à distance.

L'ITHQ a également réalisé plusieurs activités de sensibilisation au cours de la dernière année, tels l'envoi de courriels sur l'hameçonnage et des tests d'hameçonnage.

En termes de mesures préventives, il a par ailleurs effectué de manière semestrielle des tests d'intrusion et d'audit de sécurité de ses systèmes informatiques.

Enfin, au chapitre de la diffusion de l'information, l'ITHQ a poursuivi ses activités en lien avec le *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*.

Nombre total de demandes reçues 1

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DES DÉLAIS

DÉLAI DE TRAITEMENT	DEMANDE D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDE D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION
0 à 20 jours	1	0	0
21 à 30 jours	0	0	0
31 jours ou plus (le cas échéant)	0	0	0
Total	1	0	0

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DES DÉCISIONS RENDUES

DÉCISION RENDUE	DEMANDE D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDE D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION	DISPOSITIONS DE LA LOI INVOQUÉES
Acceptée (entièrement)	0	0	0	S. O.
Partiellement acceptée	1	0	0	Art. 9
Refusée (entièrement)	0	0	0	S. O.
Autres	0	0	0	S. O.

Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration

COMITÉ PERMANENT ET MANDATAIRE

QUESTION	RÉPONSE
Avez-vous un ou une mandataire?	Oui
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle?	50 ou plus
Avez-vous un comité permanent?	Oui
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice? <i>Si oui, donnez le nombre de ces rencontres : 2 rencontres</i>	Oui
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation? <i>Si oui, expliquez lesquelles :</i>	Non

STATUT DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

QUESTION	RÉPONSE
Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle, qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou adopté celle d'une organisation? <i>Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée : Le 30 juin 2014</i>	Oui
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée? <i>Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française : Le 29 mai 2023</i>	Oui

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

QUESTION	RÉPONSE
Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application? <i>Si oui, expliquez lesquelles :</i> • Diffusion dans le journal interne d'un article sur un nouveau guide de rédaction de l'ITHQ, lequel fait notamment référence à la politique linguistique institutionnelle; • Diffusion d'un second article dans le journal interne, en référence à l'utilisation de la langue française et faisant la promotion du guide de rédaction.	Oui

DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT SUR LA LANGUE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le *Règlement sur la langue de l'Administration* est entré en vigueur le 1^{er} juin 2023. L'article 11 de ce règlement prévoit que, conformément à l'article 20.1 de la *Charte de la langue française*, un organisme de l'Administration publique publie « le nombre de postes au sein de son organisation pour lesquels il exige, afin d'y accéder notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion ou d'y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une langue autre que la langue officielle ainsi que ceux pour lesquels une telle connaissance ou un tel niveau de connaissance est souhaitable. » En 2022-2023, le nombre de postes à l'ITHQ correspondant à cette description était de 22.

Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel

Conformément aux obligations prévues par la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*, le conseil d'administration de l'ITHQ a adopté, le 23 janvier 2019, la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel. Dès son adoption, la Politique, dont le contenu est en tout point conforme aux éléments prescrits dans l'article 3 de la Loi, a été transmise au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. La Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2019 à l'ITHQ et a été mise à jour le 6 avril 2022.

ÉLÉMENTS DE REDDITION DE COMPTES PRÉVUS DANS LA POLITIQUE

Mesures de prévention et de sensibilisation mises en place, y compris les activités de formation offertes aux étudiants et aux membres du personnel

- Formation en ligne *Ça nous concerne tous – Vivre dans une communauté collégiale exempte de violence sexuelle* offerte aux étudiants et aux membres du personnel depuis l'automne 2020 au moyen de la plateforme Moodle; cette formation est obligatoire pour tout nouvel employé dans le cadre de son processus d'accueil et d'intégration;
- Grâce à la conclusion d'une entente de partenariat avec la clinique juridique Juripop en vue de réaliser des activités de sensibilisation sur des sujets en lien avec les violences à caractère sexuel, une trousse d'information juridique à l'intention des étudiants et du personnel a été préparée, et des affiches promotionnelles ont été placées à de nombreux endroits à l'ITHQ.

Activités de formation suivies par les étudiants, le personnel et les représentants de l'Association générale des étudiantes et des étudiants de l'ITHQ

- Formation en ligne *Ça nous concerne tous – Vivre dans une communauté collégiale exempte de violence sexuelle* offerte aux étudiants et aux membres du personnel depuis l'automne 2020 au moyen de la plateforme Moodle (mentionnée ci-dessus);
- Formation à tout le personnel en août puis en novembre 2022 dans le cadre de la Semaine du mieux-être, avec la collaboration de Juripop.

Mesures de sécurité mises en place

- Mesures concernant l'éclairage, le verrouillage des portes, les téléphones d'urgence, la présence d'agents de sécurité et de l'équipement de vidéosurveillance (décrites en détail dans l'article 11 de la Politique).

Nombre de signalements et de plaintes reçus et délais de traitement (compilés dans un fichier électronique confidentiel)

- Aucun

Interventions effectuées et nature des sanctions appliquées

- Sans objet

Processus de consultation utilisé lors de l'élaboration ou de la modification de la Politique, s'il y a lieu

- Un comité permanent formé de neuf personnes siège au besoin afin de mettre à jour la Politique.



Développement durable

Sommaire des résultats du Plan d'action de développement durable 2022-2023¹

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2022-2023	RÉSULTAT 2022-2023	ATTEINTE DE LA CIBLE
1. Améliorer la performance de l'ITHQ en matière de tri des matières résiduelles	Réalisation d'un plan d'action afin d'instaurer la collecte des contenants consignés à l'échelle de l'ITHQ	Plan d'action réalisé	Réalisation du plan d'action prévoyant les services impliqués, les lieux et les étapes d'implantation de la collecte	Cible atteinte
2. Accroître la sensibilisation concernant la gestion des matières résiduelles, dans le but d'améliorer la performance de l'ITHQ	Nombre d'actions de sensibilisation réalisées en vue d'une meilleure gestion des matières résiduelles	5 actions réalisées	5 actions réalisées, allant de la sensibilisation en classe au soulignement de la Semaine de la Terre 2023, durant laquelle plusieurs activités ont eu lieu	Cible atteinte
3. Faciliter la gestion des matières résiduelles en centralisant les collectes des diverses matières résiduelles	Conception de l'espace « Écocentre » à l'ITHQ	Espace « Écocentre » de l'ITHQ conçu et accessible	Achat de mobilier et aménagement de l'espace « Écocentre » Création de l'armoire « Deuxième service », dédiée au don d'objets	Cible atteinte
4. Mettre à jour la Politique d'approvisionnement responsable de l'ITHQ	Révision de la Politique d'approvisionnement responsable, incluant l'ajout de critères écoresponsables	Politique d'approvisionnement responsable révisée, avec critères écoresponsables	Actualisation de la Politique d'approvisionnement responsable, en tenant compte des nouvelles réalités organisationnelles	Cible atteinte
5. Établir la performance de l'ITHQ en termes d'acquisitions responsables effectuées au moyen du Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO)	Proportion d'acquisitions responsables effectuées entre le 1 ^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023, au moyen de la plateforme SEAO	Proportion d'acquisitions responsables déterminées pour la période allant du 1 ^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, au moyen de la plateforme SEAO	37,6 % des contrats établis durant la période visée contiennent au moins un indicateur d'acquisition responsable	Cible atteinte
6. Abolir l'achat d'articles à usage unique, conformément au Règlement 21-040 de la Ville de Montréal qui les interdit à partir de mars 2023	Substitution de tous les articles à usage unique, interdits à Montréal à partir de mars 2023	Articles substitués à 100 %	Conformité de l'ITHQ au Règlement 21-040 de la Ville de Montréal	Cible atteinte

¹ Le Plan d'action de développement durable de l'ITHQ peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.ithq.qc.ca/a-propos-de-lithq/developpement-durable#plans>.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.2**Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes**

ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2022-2023	RÉSULTAT 2022-2023	ATTEINTE DE LA CIBLE
7. Évaluer la durabilité des plans structurants de l'organisation	Proportion des plans structurants ayant fait l'objet d'une évaluation de leur durabilité	30 % des plans structurants évalués	Évaluation de la durabilité de 2 des 6 politiques (33 %) nouvelles ou révisées durant l'année	Cible atteinte

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.4**Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique**

ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2022-2023	RÉSULTAT 2022-2023	ATTEINTE DE LA CIBLE
8. Promouvoir la mobilité durable auprès des étudiants et des employés de l'ITHQ	Nombre d'activités ou d'actions faisant la promotion de la mobilité durable auprès des étudiants et des employés de l'ITHQ	3 activités ou actions réalisées	Participation à la Semaine sans auto solo, tirage d'un abonnement saisonnier de vélo-partage, et tenue d'un kiosque d'information et de sensibilisation sur la pratique cycliste	Cible atteinte
9. Accroître la visibilité de l'engagement de l'organisation, en termes de développement durable	Bonification du volet <i>Développement durable</i> dans le site Web de l'ITHQ	Volet <i>Développement durable</i> bonifié dans le site Web de l'ITHQ	Ajout d'information institutionnelle pertinente en lien avec le développement durable, dans le site Web de l'ITHQ	Cible atteinte

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 2.5**Aider les consommateurs à faire des choix responsables**

ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2022-2023	RÉSULTAT 2022-2023	ATTEINTE DE LA CIBLE
10. Encourager l'achat local et les producteurs locaux en devenant un point de chute pour des aliments biologiques	Signature d'une entente avec un partenaire local pour que l'ITHQ devienne un point de chute durant l'hiver 2022-2023	Entente signée	Partenariat établi avec un regroupement de fermes offrant des paniers de légumes d'hiver biologiques, pour la période allant de novembre 2022 à mai 2023 Partenariat établi avec une épicerie zéro déchet	Cible atteinte

Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'ITHQ

Les administrateurs de l'ITHQ sont tenus, dans l'exercice de leurs fonctions, de respecter les principes et les règles du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, adopté le 23 septembre 2010 et diffusé dans le site Web de l'ITHQ sous les rubriques *Gouvernance* et *Diffusion de l'information*¹. Les membres du Comité d'audit et de vérification, autres que les administrateurs, y sont également assujettis. Au cours de l'année 2022-2023, l'ITHQ n'a été saisi d'aucune allégation de manquement aux dispositions de ce code.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (TEL QU'ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITHQ LE 23 SEPTEMBRE 2010)

Préambule

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec a pour objets de fournir des activités de formation professionnelle dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, de faire de la recherche, d'apporter de l'aide technique, de produire de l'information et de fournir des services dans ces domaines.

Sa mission consiste à former des ressources humaines spécialisées d'excellence et d'avant-garde afin de répondre aux besoins de l'industrie de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, et ce, par une approche pédagogique distinctive et de niveau supérieur.

1. Objet et champ d'application

1.1 Le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ci-après désigné « ITHQ ») a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité des membres du conseil d'administration de l'ITHQ (ci-après désigné « Conseil ») et de favoriser la transparence au sein de l'ITHQ. Il est adopté conformément à l'article 34 du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (c. M-30, r. 1) (ci-après désigné « Règlement »).

1.2 Le présent code s'applique à tout membre du conseil d'administration de l'ITHQ (ci-après désigné « Administrateur »).

2. Principes d'éthique et règles générales de déontologie

2.1 L'Administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de l'ITHQ et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

2.2 L'Administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par la loi, par le Règlement ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

2.3 L'Administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a eu connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu à tout moment de respecter le caractère confidentiel de l'information dont il a ainsi eu connaissance.

2.4 L'Administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toute considération politique partisane.

2.5 L'Administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions ou dans une situation jetant un doute raisonnable sur sa capacité d'exercer sa fonction avec loyauté.

L'Administrateur doit éviter de se trouver dans une situation où lui, son conjoint, un membre de sa famille immédiate, une personne à laquelle il est associé ou dont il détient la majorité d'actions, ou toute autre personne qui lui est liée pourrait tirer, directement ou indirectement, profit d'un contrat avec l'ITHQ ou de l'influence du pouvoir de décision de cet Administrateur en raison des fonctions qu'il occupe au sein du Conseil.

¹ Le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'ITHQ peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.ithq.qc.ca/a-propos-de-lithq/gouvernance/conseil-dadministration/>.

- 2.6** L'Administrateur doit, le jour de l'entrée en vigueur du présent code, remettre au président du Conseil et au directeur général de l'ITHQ une déclaration annuelle en la forme prévue à l'annexe 1 contenant notamment le nom de toute personne ou entreprise qui lui est liée qui pourrait tirer profit d'un contrat avec l'ITHQ.

Tout nouvel administrateur doit remplir et signer ce formulaire dans les 30 jours de sa nomination.

L'Administrateur doit déclarer toute modification aux intérêts ainsi déclarés.

- 2.7** Lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil est susceptible de placer un Administrateur dans une situation de conflit décrite à l'article 2.5, cet Administrateur doit le dénoncer par écrit au président du Conseil et au directeur général de l'ITHQ et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur ce sujet. Il doit en outre en informer le Conseil et se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.
-

- 2.8** L'Administrateur ne doit pas confondre les biens de l'ITHQ avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.
-

- 2.9** L'Administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de ses fonctions.
-

- 2.10** L'Administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage doit être retourné au donateur ou remis à l'ITHQ.
-

- 2.11** L'Administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.
-

- 2.12** L'Administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantage indu de ses fonctions antérieures au service de l'ITHQ.
-

- 2.13** L'Administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue, ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant l'ITHQ, ou un autre organisme, entreprise ou association avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.
-

- 2.14** Il est interdit à l'Administrateur, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle l'ITHQ est partie et sur laquelle il détient de l'information non accessible au public. De plus, l'ITHQ ne peut traiter avec cet administrateur dans de telles circonstances.
-

- 2.15** Le président du Conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les Administrateurs.
-

3. Mesures de prévention

L'Administrateur doit, le jour de l'entrée en vigueur du présent code, s'engager à le respecter en signant un formulaire conforme au libellé de l'Annexe 2. Tout nouvel administrateur doit prendre connaissance de ce code et signer ce formulaire lors de la première réunion du Conseil à laquelle il participe.

4. Dispositions finales

- 4.1** Le présent code remplace le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, adopté le 22 février 2001.
-

- 4.2** Le présent code entre en vigueur à compter de son adoption par le conseil d'administration de l'ITHQ.

États financiers

de l'exercice clos
le 30 juin 2023



Rapport de la direction

Les états financiers de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (l'ITHQ) ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans les autres sections du rapport annuel de gestion concordent avec l'information présentée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

L'ITHQ reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit et de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de l'ITHQ, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit de même que l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit et de vérification pour discuter de tout élément concernant son audit.

La directrice générale,



L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.

Le directeur principal des finances et de l'administration,



Dany Gauthier, CPA

Montréal, le 5 octobre 2023



Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2023, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net, l'état des gains et pertes de réévaluation et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 juin 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. J'ai obtenu le rapport annuel de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait dans le présent rapport. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement apporté à la méthode comptable relative aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, expliqué à la note 3, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Roch Guérin, CPA auditeur
Directeur principal d'audit

Montréal, le 5 octobre 2023

État des résultats

de l'exercice clos le 30 juin 2023

	2023	2022 (retraité-note 3)
Produits		
Subventions du gouvernement du Québec (note 4)	38 203 245 \$	38 797 700 \$
Subventions du gouvernement du Canada	195 436	234 330
Recyclage, perfectionnement et formation sur mesure	2 423 516	1 732 949
Enseignement régulier	1 282 066	1 408 074
Restauration	3 674 587	2 188 119
Intérêts sur placements de portefeuille	843 239	200 240
Services professionnels	796 185	261 490
Dons de commandite	254 560	414 325
Gains réalisés sur placements de portefeuille	83 325	-
Autres produits	835 007	811 025
Recouvrement au titre des taxes foncières (note 5)	3 918 232	-
	52 509 398	46 048 252
Charges		
Traitements et avantages sociaux	30 490 170	25 019 709
Services professionnels	2 145 978	3 362 629
Entretien, réparations et services publics	3 187 222	3 223 453
Services auxiliaires	3 082 211	2 812 837
Aliments et boissons	2 593 763	1 973 861
Intérêts sur la dette à long terme	1 912 145	1 906 793
Taxes foncières, taxes scolaires et permis	6 937	1 137 596
Fournitures pédagogiques et administratives	1 006 687	899 803
Communication et publicité	720 044	685 574
Déplacements et frais d'accueil	436 847	164 892
Formateurs, conférenciers et soutien étudiant	275 352	211 617
Autres frais financiers	276 909	202 760
Autres frais administratifs	150 362	147 069
Amortissement des immobilisations	2 979 662	2 832 638
Perte à la radiation d'immobilisations	654	1 536 546
Charge de désactualisation sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 15)	6 803	6 586
	49 271 746	46 124 363
Excédent (Insuffisance) des produits par rapport aux charges	3 237 652 \$	(76 111) \$

État de l'évolution de l'actif net

de l'exercice clos le 30 juin 2023

	2023					2022
	Apports du gouvernement du Québec (note 6)	Investi en immobilisations non subventionnées	Grevé d'affectations d'origine interne	Non affecté	Total	Total retraité (note 3)
Actif net au début de l'exercice déjà établi	1 686 227 \$	1 513 010 \$	1 240 776 \$	1 677 424 \$	6 117 437 \$	6 184 949 \$
Modification comptable (note 3)	-	(157 701)	-	-	(157 701)	(149 102)
Actif net au début de l'exercice retraité	1 686 227 \$	1 355 309 \$	1 240 776 \$	1 677 424 \$	5 959 736 \$	6 035 847 \$
Excédent (Insuffisance) des produits par rapport aux charges	-	(324 225)	-	3 561 877	3 237 652	(76 111)
Investissement en immobilisations	-	22 052	-	(22 052)	-	-
Affectation d'origine interne	-	61 386	82 838	(144 224)	-	-
Actif net à la fin de l'exercice	1 686 227 \$	1 114 522 \$	1 323 614 \$	5 073 025 \$	9 197 388 \$	5 959 736 \$

État des gains et pertes de réévaluation

de l'exercice clos le 30 juin 2023

	2023	2022
(Pertes) Gains de réévaluation cumulés au début de l'exercice	(10 261) \$	40 864 \$
Pertes non réalisées sur les placements de portefeuille	(471)	(51 125)
Pertes de réévaluation cumulées à la fin de l'exercice	(10 732) \$	(10 261) \$

État de la situation financière

au 30 juin 2023

2023

2022
(retraité-note 3)

ACTIF

À court terme

Trésorerie (note 7)	13 597 052 \$	13 829 646 \$
Créances (note 8)	3 151 814	1 319 970
Stocks	329 948	265 677
Subventions à recevoir	4 586 904	3 849 784
Placements de portefeuille (note 9)	1 819 600	2 685 652
Charges payées d'avance	450 659	1 070 310
	23 935 977	23 021 039

Placements de portefeuille (note 9)	475 925	476 865
Immobilisations (note 10)	24 044 794	21 573 955
Subventions à recevoir	44 307 986	44 929 944

92 764 682	90 001 803
-------------------	-------------------

PASSIF

À court terme

Charges à payer et frais courus (note 11)	11 087 793	8 920 851
Produits perçus d'avance	1 136 677	986 581
Subventions perçues d'avance	3 457 103	4 470 519
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 12)	4 386 842	4 214 356
	20 068 415	18 592 307

Subventions reportées relatives aux immobilisations (note 13)	19 651 023	18 972 969
Provision pour congés de maladie (note 16)	1 728 830	2 004 237
Apports reportés relatifs aux immobilisations (note 14)	2 816 133	750 000
Dette à long terme (note 12)	39 138 211	43 525 053
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 15)	175 414	207 762
	83 578 026	84 052 328

ACTIF NET (note 6)

Apports du gouvernement du Québec	1 686 227	1 686 227
Actif net investi en immobilisations non subventionnées	1 114 522	1 355 309
Actif net grevé d'affectations d'origine interne	1 323 614	1 240 776
Actif net non affecté	5 073 025	1 677 424
	9 197 388	5 959 736
Pertes de réévaluation cumulées	(10 732)	(10 261)
	9 186 656	5 949 475

92 764 682 \$	90 001 803 \$
----------------------	----------------------

Obligations contractuelles (note 17)
Passifs éventuels (note 20)

Pour le conseil d'administration,



Paolo Di Pietrantonio, CPA
Président

Pour le comité d'audit et de vérification,



Daniel Hinse, CPA
Président

État des flux de trésorerie

de l'exercice clos le 30 juin 2023

	2023	2022 (retraité-note 3)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Insuffisance) des produits par rapport aux charges	3 237 652 \$	(76 111) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Gains réalisés sur placements de portefeuille	(83 325)	-
Amortissement des immobilisations	2 979 662	2 832 638
Perte à la radiation d'immobilisations	654	1 536 546
Charge de désactualisation sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	6 803	6 586
	6 141 446	4 299 659
Variation des éléments d'actif et de passif liés aux activités de fonctionnement (note 7)	658 278	(2 289 732)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	6 799 724	2 009 927
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(3 767 808)	(3 168 423)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Acquisition de placements de portefeuille	(5 530 154)	(1 984 146)
Disposition de placements de portefeuille	6 480 000	2 000 000
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	949 846	15 854
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	-	4 185 000
Remboursement de la dette à long terme	(4 214 356)	(3 633 113)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(4 214 356)	551 887
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	(232 594)	(590 755)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	13 829 646	14 420 401
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 7)	13 597 052 \$	13 829 646 \$

Notes complémentaires

au 30 juin 2023

1. CONSTITUTION ET OBJETS

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (l'ITHQ), corporation constituée par une loi spéciale (RLRQ, c. I-13.02) a pour objets de fournir des activités de formation professionnelle dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, ainsi que de faire de la recherche, d'apporter de l'aide technique, de produire de l'information et de fournir des services dans ces domaines.

Les sommes reçues par l'ITHQ doivent être affectées au paiement de ses obligations et, à la demande du gouvernement, le solde doit être versé au fonds général du fonds consolidé du revenu.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, c. I-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.C.R., 1985, 5^e suppl.), l'ITHQ n'est pas assujetti aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers de l'ITHQ sont établis selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'ITHQ a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Estimations comptables

La préparation des états financiers de l'ITHQ exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimation sont la provision pour créances douteuses, la provision pour congés de maladie, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, la durée de vie utile des immobilisations et la juste valeur des placements de portefeuille. Les résultats réels pourraient différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, l'échéancier prévu des travaux, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier des travaux qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtiments n'est prévu.

Constatation des produits

Subventions

La subvention du gouvernement du Québec comprend une portion relative aux immobilisations et autres charges financées par la dette à long terme, une portion relative au fonctionnement et une portion concernant des montants affectés à des projets spécifiques.

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée. L'ITHQ applique la méthode du report pour les subventions. Ainsi, les subventions relatives aux acquisitions d'immobilisations amortissables sont constatées à titre de produits selon la même méthode et les mêmes taux que ceux utilisés pour l'amortissement des immobilisations auxquelles elles réfèrent. Les subventions affectées aux charges d'exercices futurs sont constatées à titre de produit au cours de l'exercice durant lequel sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

Notes complémentaires

au 30 juin 2023

Les subventions reçues sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties sont présentées à titre d'augmentation directe de l'actif net. Le virement des subventions autres que celle du gouvernement du Québec est comptabilisé au poste Autres produits dans l'État des résultats.

Prestation de services et ventes

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Instruments financiers — Comptabilisation et évaluation

L'ITHQ a désigné les placements de portefeuille comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation au poste gains non réalisés (Pertes non réalisées) sur les placements de portefeuille, jusqu'à ce qu'ils soient décomptabilisés. Le Gain ou la perte de réévaluation cumulé associé aux placements de portefeuille décomptabilisés est reclassé dans l'état des résultats.

La trésorerie, les créances (à l'exception des taxes à la consommation) ainsi que les subventions à recevoir sont classées dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges à payer et frais courus (à l'exception des charges sociales et des taxes à la consommation) ainsi que la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Juste valeur

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Les placements de portefeuille, composés d'obligations, sont évalués au cours du marché selon les prix publiés par des courtiers sur les marchés obligataires.

Hierarchie de la juste valeur

L'ITHQ classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux fondée sur le type de données utilisées pour réaliser ces évaluations :

- Niveau 1 : prix (non ajusté) sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas basées sur les données du marché (données non observables).

Trésorerie

La trésorerie se compose des soldes bancaires.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les coûts sont établis selon la méthode de l'épuisement successif.

Notes complémentaires

au 30 juin 2023

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût incluant les coûts de mise hors service, le cas échéant. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les durées suivantes :

Catégorie	Méthode	Durée
Bâtiment	Linéaire	25 ans ⁽¹⁾
Aménagements de nature permanente	Linéaire	10 ans
Équipement de cuisine et matériel technique	Linéaire	10 ans
Équipement informatique	Linéaire	5 ans
Matériel roulant	Linéaire	4 ans
Logiciels	Linéaire	5 ans

⁽¹⁾ Le coût des composantes liées à la mise hors service d'immobilisations s'applique uniquement au bâtiment. Les coûts de mise hors service d'immobilisations capitalisés dans la catégorie Bâtiment sont amortis sur une durée de 25 à 51 ans.

Le terrain, les projets en cours et les œuvres d'art ne sont pas amortis. Les œuvres d'art sont constituées d'une sculpture et d'une collection de tableaux originaux exposés sur les étages de l'Hôtel de l'ITHQ pour lesquels ils ont été spécialement créés.

Lorsqu'une immobilisation n'a plus de potentiel de service à long terme pour l'ITHQ, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'État des résultats. Une réduction de valeur ne peut pas faire l'objet de reprises par la suite.

Avantages sociaux

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs gouvernementaux à prestations déterminées, étant donné que l'ITHQ ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provisions pour vacances

Aucun calcul d'actualisation concernant la provision pour vacances n'est jugé nécessaire puisque l'ITHQ estime que les vacances accumulées seront prises au cours de l'exercice suivant.

Provisions pour congé de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. La direction revoit ses hypothèses et les modifie, s'il y a lieu. Le passif et les charges correspondantes sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation de leurs journées de maladie.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisation est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint l'ITHQ à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques;
- l'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation;
- il est prévu que les activités particulières de mise hors service soient réalisées;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Notes complémentaires

au 30 juin 2023

Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale de la valeur comptable de l'obligation est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

À la suite de sa comptabilisation initiale, la valeur comptable de l'obligation est augmentée de la charge de désactualisation annuelle pour tenir compte de l'écoulement du temps. De plus, sa valeur comptable est ajustée pour tenir compte des variations de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale ou d'une révision du taux d'actualisation. Ces ajustements sont constatés à titre d'augmentation ou de diminution de la valeur comptable de l'immobilisation en cause. La valeur comptable révisée de l'immobilisation doit être amortie prospectivement.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. MODIFICATION COMPTABLE

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} juillet 2022, l'ITHQ a adopté le chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations* qui traite de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des obligations juridiques liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles, qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, ainsi que des informations à fournir à leur sujet.

Les principaux éléments de ce chapitre sont les suivants :

- Un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation (OMHS) peut découler soit de l'acquisition, de la construction, du développement ou de la mise en valeur d'une immobilisation corporelle, soit de l'utilisation ultérieure d'une immobilisation corporelle;
- Le coût de mise hors service d'une immobilisation corporelle contrôlée par l'ITHQ s'ajoute à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause et est passé en charges de manière logique et systématique;
- Le coût de mise hors service d'une immobilisation ne faisant plus l'objet d'un usage productif est passé en charges;
- Les évaluations ultérieures du passif au titre d'une OMHS peuvent entraîner soit une variation de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, soit une charge, selon la nature de la réévaluation et selon que l'immobilisation fait encore ou non l'objet d'un usage productif;
- L'évaluation d'un passif au titre d'une OMHS doit déboucher sur la meilleure estimation du montant requis pour mettre hors service l'immobilisation corporelle (ou la composante) en cause à la date de clôture.

L'ITHQ a fait le choix d'appliquer les dispositions de ce chapitre selon l'approche rétroactive modifiée définie dans les dispositions transitoires. Ainsi, l'ITHQ a évalué les montants comptabilisés au moyen de l'information disponible, des hypothèses appliquées et des taux d'actualisation courants au 1^{er} juillet 2022.

Notes complémentaires

au 30 juin 2023

L'adoption de cette norme selon l'approche rétroactive modifiée a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les soldes suivants :

2022

ÉTAT DES RÉSULTATS

Charges

Amortissement des immobilisations	2 013 \$
Charge de désactualisation sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	6 586
Insuffisance des produits par rapport aux charges	8 599 \$

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Actif net au début de l'exercice	(149 102) \$
Insuffisance des produits par rapport aux charges	8 599
Actif net à la fin de l'exercice	(157 701) \$

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Actif

Immobilisations	50 061 \$
-----------------	-----------

Passif

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	207 762
--	---------

Actif net

Actif net investi en immobilisation non subventionnées	(157 701)
	- \$

4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2023	2022
Subvention de fonctionnement	30 747 297 \$	28 712 483 \$
Subvention relative aux immobilisations	4 896 844	6 367 478
Subventions affectées à des projets spécifiques	2 559 104	3 717 739
	38 203 245 \$	38 797 700 \$

5. RECOUVREMENT AU TITRE DES TAXES FONCIÈRES

Le 16 août 2022, le Tribunal administratif du Québec a rendu une décision en faveur de l'ITHQ qui déclare exempte de toute taxe foncière, sous l'autorité de l'article 204 (13) de la *Loi sur la fiscalité municipale*, l'unité d'évaluation inscrite au nom de l'ITHQ. À la suite de cette décision, l'ITHQ a reçu un remboursement au titre des taxes foncières payées en trop pour le rôle d'évaluation 2020-2022, incluant les intérêts applicables.

6. ACTIF NET

Les apports du gouvernement du Québec d'un montant de 1 686 227 \$ sont constitués d'un montant de 1 034 500 \$ investi en immobilisations non amortissables (le terrain et des œuvres d'art) et d'un montant de 651 727 \$ non affecté.

Les pertes de réévaluation cumulées sont non affectées.

Notes complémentaires

au 30 juin 2023

7. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Trésorerie

La trésorerie figurant à l'état des flux de trésorerie et à l'état de la situation financière comprend le montant suivant :

	2023	2022
Encaisse	13 597 052 \$	13 829 646 \$

Variation des éléments d'actif et de passif liés aux activités de fonctionnement

	2023	2022
Créances	(1 831 844) \$	(808 390) \$
Stocks	(64 271)	(80 359)
Subventions à recevoir	(115 162)	1 505 199
Charges payées d'avance	619 651	(659 624)
Charges à payer et frais courus	444 444	1 690 567
Produits perçus d'avance	150 096	(61 557)
Subventions perçues d'avance	(1 013 416)	(1 610 973)
Subventions reportées relatives aux immobilisations	678 054	(1 722 754)
Provision pour congés de maladie	(275 407)	(1 291 841)
Apports reportés relatifs aux immobilisations	2 066 133	750 000
	658 278 \$	(2 289 732) \$

Informations supplémentaires

	2023	2022
Intérêts versés	1 917 339 \$	1 913 443 \$
Intérêts reçus	831 890 \$	191 704 \$

Au 30 juin 2023, un montant de 2 470 609 \$ est inclus dans le poste Charges à payer et frais courus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles (2022 : 748 111 \$).

8. CRÉANCES

	2023	2022
Recyclage, perfectionnement et formation sur mesure	217 820 \$	42 331 \$
Enseignement régulier	7 530	51 802
Restauration et hébergement	109 637	57 119
Autres créances	2 515 655	880 561
Taxes à la consommation	248 529	246 773
Intérêts courus sur placements de portefeuille	52 643	41 384
	3 151 814 \$	1 319 970 \$

Notes complémentaires

au 30 juin 2023

9. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	2023	2022
Obligations de municipalités	2 295 525 \$	3 162 517 \$
Portion des placements de portefeuille échéant au cours du prochain exercice	(1 819 600)	(2 685 652)
	475 925 \$	476 865 \$

Les placements de portefeuille portent intérêt à des taux fixes variant de 2,10 % à 4,00 % (2022: 2,10 % à 3,20 %).

Ces placements de portefeuille viennent à échéance d'août 2023 à décembre 2024 (2022: novembre 2022 à décembre 2024).

Juste valeur

Les placements de portefeuille sont classés selon le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

10. IMMOBILISATIONS

			2023	2022 (retraité-note 3)
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Immobilisations corporelles				
Terrain	795 900 \$	- \$	795 900 \$	795 900 \$
Bâtiment	30 399 086	23 929 565	6 469 521	7 298 840
Aménagements de nature permanente	47 636 083	35 069 324	12 566 759	9 984 527
Équipement de cuisine et matériel technique	12 396 528	10 270 545	2 125 983	1 843 266
Équipement informatique	1 170 996	855 584	315 412	206 596
Matériel roulant	25 972	25 972	-	-
Œuvres d'art	283 367	-	283 367	283 367
	92 707 932	70 150 990	22 556 942	20 412 496
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	3 007 973	1 520 121	1 487 852	1 161 459
	95 715 905 \$	71 671 111 \$	24 044 794 \$	21 573 955 \$

Le coût des immobilisations radiées au cours de l'exercice est de 122 948 \$ (2022: 332 282 \$) et l'amortissement cumulé afférent est de 122 294 \$ (2022: 323 672 \$).

Notes complémentaires

au 30 juin 2023

La répartition des projets en cours non amortis par catégorie d'immobilisation se détaille comme suit :

	2023	2022
Immobilisations corporelles		
Aménagements de nature permanente	99 207 \$	4 786 785 \$
Équipement de cuisine et matériel technique	16 529	377 152
Équipement informatique	9 877	48 137
Immobilisations incorporelles		
Logiciels	863 673 \$	691 261 \$

11. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2023	2022
Salaires	1 939 705 \$	2 270 054 \$
Provision pour vacances (note 15)	2 338 391	2 142 758
Charges sociales	1 033 262	1 337 507
Fournisseurs et frais courus	5 644 318	3 033 221
Intérêts courus	132 117	137 311
	11 087 793 \$	8 920 851 \$

12. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
Emprunts au Fonds de financement du gouvernement du Québec remboursables par versements semestriels incluant capital et intérêts de :		
67 267\$, au taux fixe de 1,09 %, échéant le 3 décembre 2025	330 412 \$	459 857 \$
79 135\$, au taux fixe de 3,76 %, échéant le 3 juin 2027	581 674	715 000
95 264\$, au taux fixe de 2,14 %, échéant le 3 juin 2029	1 064 330	1 228 330
1 370 175\$, au taux fixe de 5,26 %, échéant le 3 juin 2030	15 832 186	17 654 151
112 761\$, au taux fixe de 4,68 %, échéant le 3 juin 2030	1 329 261	1 485 883
349 974\$, au taux fixe de 4,54 %, échéant le 3 juin 2030	4 143 017	4 633 636
245 215\$, au taux fixe de 2,06 %, échéant le 3 décembre 2030	3 378 621	3 789 334
213 434\$, au taux fixe de 4,06 %, échéant le 3 juin 2032	3 177 759	3 470 000
92 584\$, au taux fixe de 3,20 %, échéant le 3 juin 2038	2 180 354	2 291 326
440 038\$, au taux fixe de 3,09 %, échéant le 3 juin 2040	11 507 439	12 011 892
	43 525 053	47 739 409
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	(4 386 842)	(4 214 356)
	39 138 211 \$	43 525 053 \$

Notes complémentaires

au 30 juin 2023

Les versements en capital exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2024	4 385 314
2025	4 570 441
2026	4 696 032
2027	4 829 716
2028	4 880 055
2029 et suivants	20 024 112
	43 385 670 \$

Aux fins d'assurer le remboursement en capital et intérêts des emprunts contractés auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec en vertu du régime d'emprunts à court et à long terme institué par l'ITHQ, le gouvernement du Québec s'est engagé à verser à l'ITHQ les sommes requises pour suppléer à l'inexécution de ses obligations dans la situation où celui-ci ne serait pas en mesure de les rencontrer pour l'un ou l'autre de ces emprunts.

13. SUBVENTIONS REPORTÉES RELATIVES AUX IMMOBILISATIONS

	2023	2022
Ministère de l'Enseignement supérieur		
Solde au début	18 005 326 \$	20 153 272 \$
Apport de l'exercice	3 239 405	2 592 031
Virement de l'exercice	(2 550 319)	(4 739 977)
Solde à la fin	18 694 412 \$	18 005 326 \$
Fondation de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec		
Solde au début	64 164 \$	76 917 \$
Virement de l'exercice	(10 000)	(12 753)
Solde à la fin	54 164 \$	64 164 \$
Entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec		
Solde au début	765 049 \$	312 087 \$
Apport de l'exercice	86 318	484 483
Virement de l'exercice	(68 417)	(31 521)
Solde à la fin	782 950 \$	765 049 \$
Autres entités		
Solde au début	138 430 \$	153 447 \$
Apport de l'exercice	-	4 559
Virement de l'exercice	(18 933)	(19 576)
Solde à la fin	119 497 \$	138 430 \$
	19 651 023 \$	18 972 969 \$

Notes complémentaires

au 30 juin 2023

14. APPORTS REPORTÉS RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

	2023	2022
Solde au début	750 000 \$	- \$
Apport de l'exercice	2 092 378	750 000
Virement de l'exercice	(26 245)	-
	2 816 133 \$	750 000 \$

15. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de l'ITHQ concernent principalement le désamiantage du bâtiment et les refroidisseurs.

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2023		2022 (retraité-note 3)	
	Désamiantage	Refroidisseurs	Total	Total
Solde au début	197 264 \$	10 498 \$	207 762 \$	201 176 \$
Charge de désactualisation	6 537	266	6 803	6 586
Révision des estimations	(38 934)	(217)	(39 151)	-
Solde à la fin	164 867 \$	10 547 \$	175 414 \$	207 762 \$

Principales hypothèses utilisées

Le désamiantage du bâtiment dont l'échéancier des travaux est inconnu, représente 91 % du passif total relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

	2023		2022	
	Désamiantage	Refroidisseurs	Désamiantage	Refroidisseurs
Taux d'actualisation	De 4,16 % à 4,64 %	4,64 %	De 2,53 % à 3,33 %	2,53 %
Période d'actualisation ⁽¹⁾	De 2 ans à 28 ans	2 ans	De 3 ans à 29 ans	3 ans
Taux d'inflation	3,04 %	3,04 %	3,04 %	3,04 %

⁽¹⁾ La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les coûts estimatifs non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service au 30 juin 2023 et utilisés dans l'évaluation du passif s'élèvent à 253 771 \$ (228 680 \$ au 30 juin 2022).

Notes complémentaires

au 30 juin 2023

16. AVANTAGES SOCIAUX

Régimes de retraite

Les membres du personnel de l'ITHQ participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2023, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,04 % à 9,69 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est passé de 12,29 % à 12,67 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE qui devait être versé par l'employeur pour l'année civile 2022. Ainsi, l'ITHQ a estimé un montant de compensation correspondant à 6,04 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2022. Le versement de cette compensation a pris fin le 31 décembre 2022.

Les cotisations de l'ITHQ, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS jusqu'au 31 décembre 2022, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 751 938 \$ (2022: 1 419 514 \$). Les obligations de l'ITHQ envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour vacances

	2023	2022
Solde au début	2 142 758 \$	2 153 425 \$
Charges de l'exercice	2 026 540	1 889 902
Prestations versées au cours de l'exercice	(1 830 907)	(1 900 569)
Solde à la fin	2 338 391 \$	2 142 758 \$

Provision pour congés de maladie

	2023	2022
Solde au début	2 004 237 \$	3 296 078 \$
Charges de l'exercice	619 480	86 631
Prestations versées au cours de l'exercice	(894 887)	(1 378 472)
Solde à la fin	1 728 830 \$	2 004 237 \$

L'ITHQ dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie. Ce programme donne lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par l'ITHQ.

Les fonctionnaires, les ouvriers, les professeurs et les professionnels peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 30 septembre, toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % avant la fin de l'année civile. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'entité, jusqu'à concurrence de 20 jours. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Pour les professionnels, des dispositions transitoires sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2024. Ces dispositions transitoires prévoient notamment les modalités d'utilisation des journées non utilisées de congés de maladie des employés qui

Notes complémentaires

au 30 juin 2023

excédaient 20 jours au 31 mars 2019. À l'échéance de la période transitoire, les journées de congé de maladie qui seront toujours inutilisées seront payées à 70 %.

Pour les fonctionnaires, les ouvriers et les professeurs, les mêmes dispositions transitoires étaient applicables du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2022. Ainsi, les journées de congé de maladie toujours inutilisées de la banque constituée le 1^{er} avril 2017 ont été payées à 70 % au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023.

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base, notamment, des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes :

RREGOP		
	2023	2022
Taux d'actualisation	0,00 % à 4,64 %	0,00 % à 3,41 %
Taux de croissance de la rémunération incluant l'inflation	2,50 %	2,50 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	Moins d'un an à 30 ans	Moins d'un an à 29 ans
RRPE/RRAS		
	2023	2022
Taux d'actualisation	0,00 % à 4,18 %	0,00 % à 3,39 %
Taux de croissance de la rémunération incluant l'inflation	2,50 %	2,50 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	Moins d'un an à 15 ans	Moins d'un an à 16 ans

17. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

En vertu de contrats échéant jusqu'en 2030, l'ITHQ s'est engagé à payer un montant total de 13 754 038 \$ (2022: 17 137 059 \$). Les contrats comportent une clause de résiliation. Les versements des prochains exercices se détaillent comme suit :

	2024	2025	2026	2027 et suivants	Total
Gardiennage et sécurité	672 419 \$	625 479 \$	261 051 \$	- \$	1 558 949 \$
Entretien des équipements mécanique, informatique et de bureautique	572 139	-	-	-	572 139 \$
Entretien ménager	2 328 940	2 381 435	2 435 267	1 124 619	8 270 261 \$
Licence et développement de logiciel	493 650	200 476	95 835	357 680	1 147 641 \$
Travaux de construction	795 913	133 416	55 060	-	984 389 \$
Nettoyage de lingerie de table et d'hôtel	64 292	12 625	7 436	-	84 353 \$
Services professionnels et formation	572 769	294 969	143 144	26 054	1 036 936 \$
Location de photocopieur	13 057	8 518	8 518	17 947	48 040 \$
Cotisation et association	51 330	-	-	-	51 330 \$
	5 564 509 \$	3 656 918 \$	3 006 311 \$	1 526 300 \$	13 754 038 \$

Notes complémentaires

au 30 juin 2023

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion l'assurant de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. La direction conserve un niveau d'encaisse suffisant pour être en mesure de pallier une matérialisation plus rapide que celle anticipée par des échéances fixes plus longues.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'une des parties d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

L'exposition maximale au risque de crédit de l'ITHQ correspond à la valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière. Le risque de crédit afférent à ces actifs ne se concentre pas dans un seul secteur d'activité. L'ITHQ procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour créances douteuses afin de tenir compte des pertes de crédit potentielles.

La trésorerie ainsi que les placements de portefeuille sont investis auprès d'institutions financières réputées ou dans des obligations de municipalités, ce qui réduit au minimum le risque de crédit associé à ces actifs financiers. Le risque de crédit lié aux subventions à recevoir est réduit au minimum étant donné que ces dernières sont à recevoir du gouvernement du Québec.

La direction estime que les concentrations de risque de crédit relativement aux créances (à l'exception des taxes à la consommation) sont limitées en raison de la diversité de leur provenance.

Le classement chronologique des créances, déduction faite de la provision pour créances douteuses, se détaille comme suit au 30 juin :

	2023	2022
	Valeur comptable	Valeur comptable
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	589 474 \$	996 404 \$
De 31 à 90 jours suivant la date de facturation	100 680	61 288
De 91 à 365 jours suivant la date de facturation	2 213 131	16 021
	2 903 285	1 073 713
Provision pour créances douteuses	-	(516)
	2 903 285 \$	1 073 197 \$

Notes complémentaires

au 30 juin 2023

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'ITHQ ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. L'ITHQ gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en s'assurant de détenir suffisamment de placements facilement convertibles en trésorerie et de sources de financement. L'ITHQ établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations.

Le tableau suivant présente les échéances des passifs financiers. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêts et de capital relatifs aux passifs financiers de l'ITHQ.

2023						
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels totaux	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers						
Charges à payer et frais courus*	10 054 531 \$	10 054 531 \$	10 054 531 \$	- \$	- \$	- \$
Dette à long terme	43 525 053 \$	53 030 509 \$	6 131 695 \$	6 131 695 \$	17 900 482 \$	22 866 637 \$
2022						
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels totaux	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers						
Charges à payer et frais courus*	7 583 344 \$	7 583 344 \$	7 583 344 \$	- \$	- \$	- \$
Dette à long terme	47 739 409 \$	59 164 205 \$	6 131 695 \$	6 131 695 \$	18 193 286 \$	28 707 529 \$

* Excluant les charges sociales à payer.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'ITHQ est exposé uniquement au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt se définit comme le risque que la valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les placements de portefeuille et la dette à long terme sont exposés au risque de taux d'intérêt puisqu'ils portent intérêt à taux fixe.

Une variation de 1 % des taux d'intérêt sur placements de portefeuille au 30 juin 2023 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer la juste valeur des instruments financiers et les gains non réalisés sur placements de portefeuille d'un montant de 13 159 \$ (2022 : 27 040 \$).

L'ITHQ considère que son exposition au risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme est minime, étant donné qu'il n'a pas l'intention de rembourser la dette avant son échéance.

Notes complémentaires

au 30 juin 2023

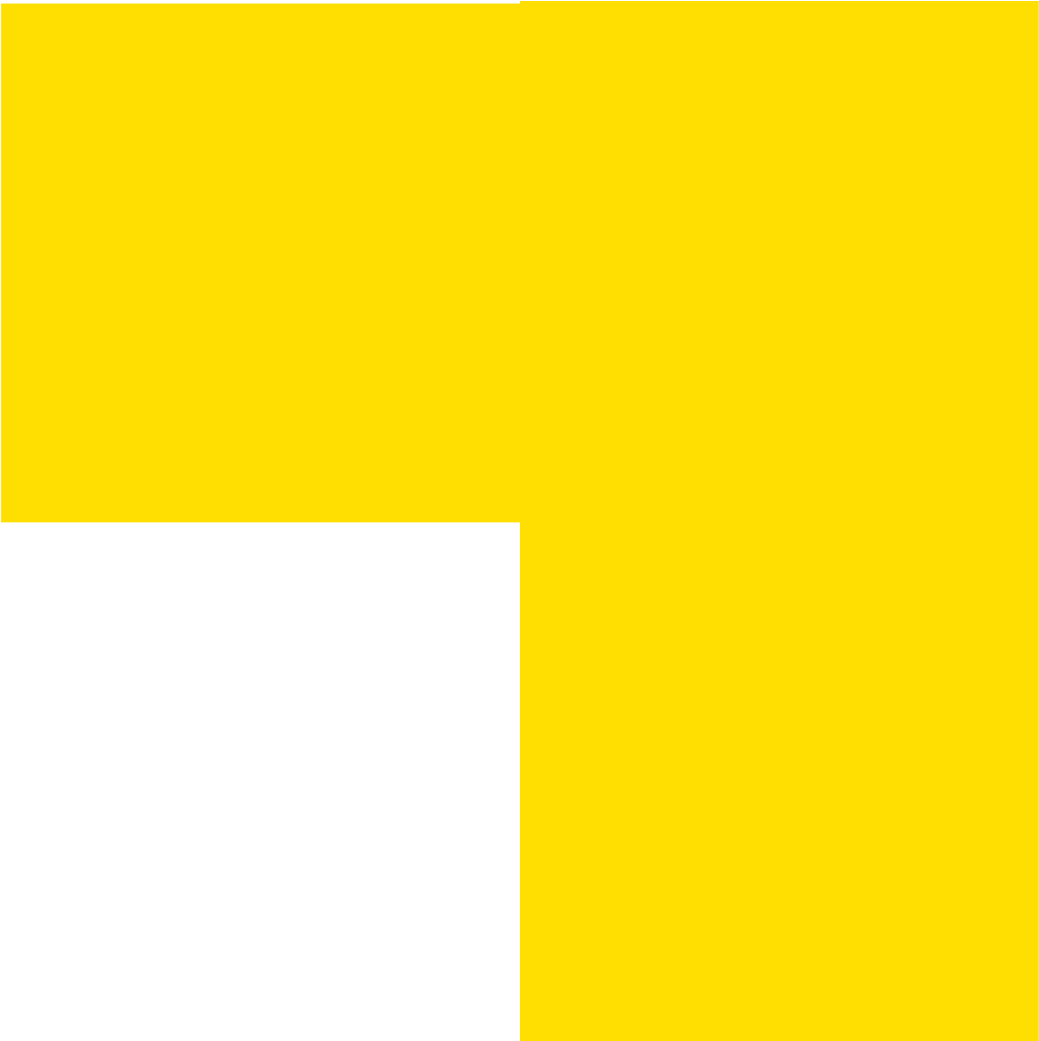
19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'ITHQ est apparenté à toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint ainsi qu'aux entités sur lesquelles il exerce une influence notable ou dans lesquelles il détient un intérêt économique. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents ainsi qu'aux entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la directrice générale de l'ITHQ.

L'ITHQ n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

20. PASSIFS ÉVENTUELS

Dans le cours normal des activités, l'ITHQ est exposé à diverses réclamations. La direction est d'avis que le dénouement de ces réclamations n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats de l'exercice.



ITHQ
3535, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3P1
ithq.qc.ca